

Formation initiale des bibliothécaires d'État

« Les métamorphoses du Livre » :

Accueil

***et accompagnement d'une artiste en
résidence***

***au SCD de l'Université de Provence, dans
le cadre des Ateliers de l'EuroMéditerranée,
Marseille-Provence 2013.***

Gestion de projet

Françoise Lhomond

Sous la direction de Thierry Ermakoff
Responsable du département des services aux bibliothèques - ENSSIB

Remerciements

Mes remerciements s'adressent en tout premier lieu à Martine Mollet pour la confiance qu'elle m'a accordée et qui a eu l'idée de ce sujet.

Je remercie chaleureusement mon tuteur Thierry Ermakoff pour son soutien, ses conseils avisés et ses relectures attentives ainsi que mon correspondant d'établissement Johann Berti.

Un grand merci à Béatrice Boillot du service culturel de l'Université François Rabelais de Tours pour son enthousiasme à faire partager son expérience.

Et enfin, une amicale pensée à mes relectrices Stéphanie et Adeline et à tous les fibulles.

Résumé :

La politique culturelle est un des axes forts du Service Commun de Documentation de l'Université de Provence. Le SCD se prépare à accueillir dans le cadre de Marseille Capitale de la culture 2013 des résidences d'artistes qui seront le point de rencontre entre la communauté universitaire et l'art contemporain. La résidence d'Alicia Martin, artiste plasticienne, son accompagnement ainsi que les typologies des actions culturelles autour de sa performance s'inscrivent dans une dynamique riche de sens pour tous.

Descripteurs :

Résidences d'artistes – Bibliothèques – France

Bibliothèques universitaires – Activités culturelles – France

Diffusion de la culture – Bibliothèques – France

Abstract :

The cultural policy is one of the strong axes of the Service Commun de Documentation of the Université de Provence.. The SCD prepares to accomodate within the framework of Marseilles Capitale of culture 2013 of artists in residence who will be the point of meeting between the university community and the contemporary art. The residence of Alicia Martin, artist plastician, her accompaniment as well as typologies of the cultural activities around its performance fall under a rich dynamics of direction for all.

Keywords :

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

Disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
I - LE PROJET ET SES CONTEXTES	11
1. Le contexte universitaire	11
1.1. L'Université de Provence	11
1.2. Aix-Marseille Université	12
1.2.1. <i>Le contrat quadriennal.....</i>	<i>12</i>
1.2.2. <i>L'opération Campus.....</i>	<i>12</i>
1.2.3. <i>Le grand emprunt.....</i>	<i>12</i>
1.2.4. <i>Le passage aux RCE.....</i>	<i>13</i>
1.3. Le Service Commun de Documentation.....	13
1.3.1. <i>Organisation actuelle.....</i>	<i>13</i>
1.3.2. <i>Le volet documentaire du contrat quadriennal 2008-2011.....</i>	<i>14</i>
1.3.3. <i>Le projet de SCD unique</i>	<i>14</i>
2. Le contexte institutionnel	15
2.1. Pourquoi une politique culturelle à l'université ?	15
2.1.1. <i>La culture à l'Université de Provence</i>	<i>16</i>
2.1.2. <i>Les formations à la médiation culturelle de l'art à l'Université de Provence.....</i>	<i>17</i>
2.2. La bibliothèque «troisième lieu » en recherche de légitimité	17
2.3. L'action culturelle au SCD.....	20
2.3.1. <i>L'espace Fernand Pouillon.....</i>	<i>20</i>
2.3.2. <i>Les manifestations dans les bibliothèques universitaires du SCD</i>	<i>22</i>
2.3.3. <i>Les manifestations culturelles à l'Espace Fernand Pouillon</i>	<i>24</i>
3. le Contexte artistique	26
3.1. Marseille Provence 2013	26
3.2. Les résidences d'artistes	26
3.3. Les ateliers de l'EuroMéditerranée.....	27
II - LES MÉTAMORPHOSES DU LIVRE MARSEILLE PROVENCE 2013	29
1. Genèse du projet.....	29
1.1. Les « Ateliers de l'EuroMéditerranée » au SCD	29
1.2. La résidence d'artiste	29
2. Le pilon	30
2.1. Un bibliocauste ?.....	30
2.2. Le pilon : un matériau particulier	31
2.2.1. <i>Un geste encore difficile</i>	<i>31</i>
2.2.2. <i>Le désherbage au SCD de l'Université de Provence.....</i>	<i>33</i>
3. Alicia Martin artiste plasticienne	34
4. Typologie des actions de valorisation	36
4.1. Les caractéristiques du projet	36

4.1.1. <i>Un projet multidimensionnel</i>	36
4.1.2. <i>Une temporalité multiple</i>	36
4.1.3. <i>Des pratiques diversifiées et participatives</i>	36
4.1.4. <i>Des formules décloisonnées</i>	36
4.2. Les enjeux et les objectifs	37
4.2.1. <i>S'associer aux enseignements et aux axes de recherche menés par l'université et participer à leur valorisation</i>	37
4.2.2. <i>Affirmer la fonction culturelle du SCD</i>	37
4.2.3. <i>Promouvoir l'art contemporain au sein de l'université</i>	37
4.2.4. <i>Contribuer au rayonnement de l'université</i>	38
4.3. Les contraintes et les limites du projet.....	38
5. Exemples extérieurs.....	39
5.1. Université Pierre et Marie Curie - Paris.....	39
5.2. Université François Rabelais - Tours.....	40
5.3. Université de Bourgogne	41
III - LA CONDUITE DU PROJET	43
1. Organisation du projet	43
1.1. Composition des équipes	43
1.1.1. <i>Le comité de pilotage</i>	43
1.1.2. <i>Le comité technique</i>	43
1.2. Les moyens à mettre en oeuvre.....	44
1.2.1. <i>Les ressources humaines</i>	44
1.2.2. <i>Moyens matériels</i>	46
1.2.3. <i>Estimation financière</i>	47
2. L'ordonnancement des tâches	48
2.1. Communication	48
2.2. Valorisation.....	48
2.3. Environnement technique à préparer	49
2.4. Organiser les réunions du comité de pilotage	51
3. Calendrier prévisionnel des tâches	53
4. Définition des rôles	54
5. Évaluation.....	56
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	59
TABLE DES ANNEXES	63

Sigles et abréviations

AEM Ateliers de l'EuroMéditerranée

AERES Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

BPI Bibliothèque Publique d'Information

EPSC Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

ESCUP Espace Science et Culture de l'Université de Provence

Idex Initiative d'Excellence

IUFM Institut de Formation des Maîtres

LAG LEA Département de Langues Etrangères Appliquées, Université Aix-Marseille 1

MP 2013 Marseille Provence 2013

OAMP Observatoire Astronomique Marseille Provence

OHP Observatoire de Haute Provence

PACA Provence Alpes Cote d'Azur

PRES Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

RCE Responsabilités et Compétences Élargies

SATIS Sciences, Arts et Techniques de l'Image et du Son, Université Aix-Marseille 1

SCD Service Commun de Documentation

Introduction

Le décret du 23 août 2011 sur les services communs de documentation rappelle leur mission culturelle au sein de l'université et fait écho à l'ouvrage d'Emmanuel Ethis publié en 2010 dans le cadre de la création de la Commission Culture et Université *De la culture à l'université 128 propositions*.

L'action culturelle fait partie intégrante du Service Commun de la Documentation de l'Université de Provence depuis 2009 date de la formalisation de sa politique culturelle via la Charte de l'Action culturelle. Lors de la restructuration de la bibliothèque du site Saint Charles à Marseille idéalement située à l'entrée du campus, Martine Mollet directrice du SCD a souhaité que l'espace qu'occupait la Bibliothèque Départementale de Prêt soit dédié à des expositions. Depuis son ouverture, l'Espace Fernand Pouillon a accueilli avec succès plusieurs expositions et la validation de la candidature de Marseille comme Capitale européenne de la culture 2013 a donné un nouvel essor au projet et permet au SCD de s'ouvrir à une expérience innovante et ambitieuse : l'accueil en résidence de trois artistes sur trois ans (2011/2012, 2012/2013, 2013/2014).

Aujourd'hui en France, la plupart des bibliothèques universitaires se sont dotées d'une politique culturelle structurée qu'elles déclinent sous plusieurs formes : expositions, projections, concerts, etc. Cependant, il semble bien que le SCD de l'Université de Provence est le premier à accueillir des artistes en résidence et participe en cela à sa volonté affirmée de proposer de nouveaux services et de s'ouvrir à un public plus diversifié.

A travers le projet « Les métamorphoses du livre », le SCD s'est très vite imposé comme un des partenaires des Ateliers de l'EuroMéditerranée-Marseille Provence 2013 au sein de la communauté universitaire. Martine Mollet m'a confié la mission de réfléchir sous la direction du responsable de l'action culturelle du SCD à l'accueil et à l'accompagnement des artistes et de proposer des actions de valorisation de ces résidences. Nous avons cependant convenu que mon travail, dans le cadre du projet professionnel personnel, se concentrerait sur l'une d'entre elle, Alicia Martin.

Je m'attacherai dans un premier temps à décrire les contextes du projet tant il est vrai qu'ils sont riches et divers. Tout d'abord les trois universités d'Aix-Marseille fusionnent en janvier 2012, c'est-à-dire au tout début de la mise en œuvre du projet, ensuite la candidature de Marseille a été retenue comme Capitale européenne de la culture 2013 et enfin le SCD accueillera pour la première fois des artistes en résidence. Il m'est apparu intéressant dans un deuxième temps de m'attacher à la symbolique du matériau qu'utilisera cette artiste plasticienne pour sa performance à savoir le pilon des bibliothèques du SCD et de me recentrer sur le projet à proprement parlé des « Métamorphoses du livre ». Enfin dans un troisième temps, je proposerai différentes mises en œuvre possibles de ce projet.

I - Le projet et ses contextes

1. LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE

1.1. L'Université de Provence

Dès le Moyen-âge, Marseille est connue pour ses écoles de médecine et de rhétorique. L'université d'Aix-Marseille a été fondée en 1409 par Louis II, comte de Provence et duc d'Anjou.

Elle est dissoute en 1793 comme les autres universités françaises lors de la Révolution. En 1806-1808, Napoléon Ier crée l'Université de France et l'ancienne université renaît à Aix-en-Provence sous la forme d'une faculté de droit et d'une faculté de théologie, puis en 1846, d'une faculté des lettres et enfin, en 1854, Napoléon III crée une faculté des sciences à Marseille implantée au début du 20ème siècle sur le site Saint-Charles.

Dans les années 1950, le développement de nouvelles disciplines d'enseignement, et surtout l'accroissement important du nombre des étudiants, provoque la création à Marseille de deux autres sites excentrés dédiés aux sciences : Saint-Jérôme au Nord et Luminy au Sud.

Après l'explosion de mai 68, la loi Faure redéfinit les universités en unités plus petites, mais sur le mode pluridisciplinaire. L'université s'est alors séparée en trois établissements : d'abord Aix-Marseille I (Lettres, Sciences et Techniques) et Aix-Marseille II (Médecine, Droit), créées en 1970 puis Aix-Marseille III, Université Paul Cézanne, créée en 1973.

L'université d'Aix-Marseille I se donne alors comme nom Université de Provence et les disciplines scientifiques se répartissent désormais entre les trois universités devenues concurrentes.

L'Université de Provence est une université pluridisciplinaire et multi sites qui dispense des formations tant en arts, lettres, langues, qu'en sciences humaines et sociales et en sciences et technologies.

Ces trois universités entament un processus de rapprochement au sein du PRES Aix-Marseille Université à partir de 2007.

1.2. Aix-Marseille Université

Les trois universités d'Aix-Marseille ont décidé pour mettre en cohérence leurs formations, être plus compétitives et plus visibles en France comme à l'étranger d'entreprendre dès 2006 un processus de rapprochement qui devrait aboutir au 1^{er} janvier 2012 à la fusion sous le nom d'Aix-Marseille Université. Elle sera alors de par sa taille, la première université de France avec près de 70 000 étudiants et 6 000 personnels.

Aix-Marseille Université conservera le statut actuel des universités, celui d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Le 24 août 2011, le décret de création de l'université d'Aix-Marseille n° 2011-1010 est paru au Journal Officiel.

1.2.1. Le contrat quadriennal

La préparation du Contrat quadriennal de développement 2012-2016 s'est effectuée sous le double enjeu d'une première évaluation par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) pour les trois établissements d'Aix-Marseille et de leur fusion à venir.

1.2.2. L'opération Campus

Les universités d'Aix-Marseille ont répondu en 2008 à un appel d'offre national « Opération Campus ». Le projet d'Aix-Marseille Université porté par le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Aix-Marseille Université fait partie de ceux qui ont été retenus : « *cet ambitieux programme immobilier bénéficiera à l'ensemble des sites de la future université unique qui naîtra le 1er janvier 2012 et plus largement à la cohérence et à l'attractivité de son territoire* »¹. Ce projet repose sur un équilibre entre les deux villes universitaires que sont Aix et Marseille et entre deux domaines disciplinaires – les Sciences Humaines et Sociales et les Sciences et Technologies.

1.2.3. Le grand emprunt

En 2009, le président de la République, Nicolas Sarkozy a décidé de lancer un emprunt national pour donner à la France les moyens de préparer son avenir. Pour ce faire, il met en place la commission² du grand emprunt national présidée par Alain Juppé et Michel Rocard et définit cinq priorités nationales dont l'enseignement supérieur et la recherche. Les trois universités d'Aix-Marseille ont décidé, tout comme elles l'ont fait pour le plan Campus, de répondre conjointement aux appels à projets (AAP) du programme « Investissements d'avenir » à travers le projet A*MIDEX (Aix-Marseille Idex). A l'heure actuelle, ce projet n'a toutefois pas été retenu mais une nouvelle sélection doit avoir lieu dans les mois à venir.

¹ <http://www.pres-aix-marseille.fr/> Consulté le 30 mars 2011

² <http://www.commission-investissement.fr/> Consulté le 30 mars 2011

1.2.4. Le passage aux RCE

Enfin depuis le 1^{er} janvier 2009, suite à la loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU), l'Université de Provence de même que les deux autres universités sont passées aux responsabilités et compétences élargies (RCE) en matière de budget et de gestion des ressources humaines.

1.3. Le Service Commun de Documentation

1.3.1. Organisation actuelle

Le service commun de documentation (SCD) est réparti géographiquement sur plusieurs sites et fonctionnellement en 15 bibliothèques intégrées et associées :

- 6 bibliothèques de Lettres et Sciences Humaines
 - ✓ Des bibliothèques intégrées :
 - Aix-en-Provence : bibliothèque Lettres et Sciences Humaines bibliothèque Civilisations et Humanités, bibliothèque LAG LEA.
 - Marseille : bibliothèque Sciences, Lettres et Sciences humaines Marseille Saint-Charles.
 - ✓ Des bibliothèques associées :
 - Aix-en-Provence : bibliothèque Civilisations et Humanités, bibliothèque LEA, Muséothèque de l'AGCCPF Région PACA.
 - Aubagne : bibliothèque Satis CEFETEM.

- 4 bibliothèques de Sciences et Techniques :
 - ✓ Des bibliothèques intégrées :
 - bibliothèque Sciences, Lettres et Sciences humaines site Marseille Saint-Charles, bibliothèque Sciences et Technologies site Château-Gombert.
 - ✓ Des bibliothèques associées :
 - bibliothèque OAMP, bibliothèque OHP.

- 5 bibliothèques de Sciences de l'éducation
 - ✓ Des bibliothèques intégrées :
 - BUFM de Marseille, Aix-en-Provence, Avignon, Digne-les-Bains.
 - ✓ Une bibliothèque associée :
 - bibliothèque du Département Sciences de l'éducation de Lambesc.

A l'heure actuelle, le SCD emploie 84 agents. Les bibliothèques du SCD ont accueilli en 2010, 13 817 inscrits pour 587 486 entrées et ont effectué 226 425 prêts. Elles offrent aux usagers 1 381 places assises sur une surface totale de 12 244 m². 338 ordinateurs PC et portables sont à la disposition des lecteurs inscrits.

1.3.2. Le volet documentaire du contrat quadriennal 2008-2011

Lors de son arrivée à la tête du SCD en septembre 2007, Martine Mollet, directrice du SCD, a réalisé un premier rapport d'activité qui avait comme double objectif de présenter les activités et les projets du SCD. Ce rapport permet de faire le bilan année après année et il a également servi de fil conducteur au volet documentaire du contrat quadriennal 2008-2012.

Un grand nombre de chantiers initiés en 2007 ont vu leur aboutissement durant le contrat 2008-2011 :

- l'intégration en réseau de l'ensemble des bibliothèques de l'Université de Provence regroupées au sein du SCD,
- le réaménagement de la bibliothèque Saint-Charles à Marseille et la départementalisation de ses collections, la modernisation de la bibliothèque de l'IMT à Château-Gombert,
- la mise en production du Système Informatique de Gestion des Bibliothèques (SIGB) commun aux trois SCD d'Aix-Marseille en septembre 2011, la finalisation du Plan de Conservation des périodiques en sciences, l'élaboration de la plateforme STAR de dépôt des thèses électroniques et la mutualisation de la documentation électronique augurent bien de la fusion des trois universités d'Aix-Marseille,
- l'organisation et la formalisation de la politique documentaire ainsi que la création de deux Espace de Recherche et de Documentation (ERD) : l'un consacré à Gao Xingjian et l'autre à André Miquel,
- le développement de la documentation électronique, l'élargissement des horaires d'ouverture,
- la mise en place d'une politique de communication et d'action culturelle.

La politique de l'action culturelle du SCD a pris une nouvelle dimension en 2009 avec l'inauguration de l'espace Fernand Pouillon à Marseille Saint-Charles et la rédaction d'une charte de l'action culturelle³ validée par le Conseil de la documentation le 8 juillet 2009.

1.3.3. Le projet de SCD unique

L'organisation des services centraux a été validée lors de la réunion des 16 et 17 juin derniers. Pour ce qui concerne la fusion des SCD, des groupes de travail ont été mis en place dès le début de l'année 2011 autour du directeur et du responsable de chaque service. Une lettre de mission encadre le travail de ces groupes et leur confie la responsabilité de préparer l'organigramme cible.

³ Annexe 1 : Charte d'action culturelle du SCDUP

2. LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL

2.1. Pourquoi une politique culturelle à l'université ?

La loi n° 84-52 du 26 janvier 1984⁴ (JOFR du 27 janvier 1984), sur l'enseignement supérieur, dite loi Savary assigne aux universités françaises en plus de leurs missions classiques de recherche, d'enseignement et de valorisation de leurs travaux celle de participer au développement de la culture et la diffusion de l'information scientifique et technique. Le décret n° 2011-996 du 23 août 2011 (JOFR du 25 août 2011) fixe entre autre comme mission aux bibliothèques celle de « Participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces différentes ressources ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université, ou des établissements contractants⁵ ».

Six ans plus tard, la création en 1990 de l'association Art+Université+Culture⁶ ainsi que la rédaction du Manifeste de Villeneuve d'Ascq⁷ sont les deux éléments déclencheurs qui vont permettre de mettre en œuvre cette loi grâce à un réseau dont la vocation est de promouvoir la place de la culture au sein de l'université en favorisant, notamment, la découverte de la création contemporaine et le partenariat avec les acteurs culturels. Au cours du colloque organisé par Art+Université+Culture les 13 et 14 janvier 2005 à l'INSA de Lyon, comme dans les commissions thématiques qui se sont réunies en 2004/2005 dans différentes villes universitaires, la réflexion d'A+U+C s'est poursuivie avec le même objectif : clarifier l'identité des politiques culturelles universitaires, d'une part en précisant leurs missions dans les campus à l'heure des universités de masse, d'autre part en tentant de cerner le rôle de l'université comme opérateur culturel singulier dans la vie artistique et culturelle locale, nationale et internationale⁸.

Pourtant, comme le souligne Clarisse Fabre dans son article du *Monde* du 28 mai 2011 *Culture à l'université ... Peut mieux faire* « Parce que les étudiants sont un peu l'angle mort des politiques culturelles. Parce que leur budget culture tourne autour de 6 ou 7 euros par mois. [...] Pour toutes ces raisons, il y avait urgence à rassembler des réflexions et des idées pour ancrer la culture dans l'université. » L'objectif affiché est de renforcer la place de la culture dans les universités françaises et de l'installer de manière durable. Il est bien entendu que le lien qui unit les étudiants à la bibliothèque universitaire est leur besoin de documents pour leurs études et qu'ils la considèrent avant tout comme un lieu de travail. Pourtant à la bibliothèque Saint-Charles, on a pu constater que depuis la restructuration du plateau de

⁴ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068841&dateTexte=20110917> Consulté le 11 janvier 2011

⁵ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024497856&dateTexte=&categorieLien=id> Consulté le 11 mars 2011

⁶ <http://www.auc.asso.fr/> consulté le 8 avril 2011

⁷ <http://www.auc.asso.fr/Manifeste-de-Villeneuve-d-Ascq> Consulté le 8 avril 2011

⁸ CHENE, Janine, Art+Université+Culture. *Penser(z) les politiques culturelles universitaires : Journées nationales 13 et 14 janvier 2005, INSA Lyon*

lecture et la mise en place d'un pôle loisirs avec DVD, bandes dessinées et romans, le taux de prêt de ce pôle avait augmenté en un an de près de 20%.

Cependant, il s'avère qu'en 2011 le paysage culturel des universités françaises est très varié et la place de la culture n'est pas la même partout. A la demande de la ministre de l'Enseignement supérieur, Emmanuel Ethis est chargé de faire des propositions car une trentaine d'universités en France seulement sont équipées d'un lieu conçu pour une activité artistique. Pour toutes ces raisons, il y avait urgence à rassembler des réflexions et des idées pour ancrer la culture dans l'université : « *Il nous importait surtout d'afficher un nombre massif de propositions afin d'exprimer, plus que symboliquement, combien les items Culture et Université, lorsqu'on les croise, sont en mesure de stimuler désirs et imagination*⁹. »

2.1.1. La culture à l'Université de Provence

Comme nous l'avons déjà vu auparavant, l'Université de Provence est pluridisciplinaire et se situe principalement sur deux sites : Aix-en-Provence et Marseille. Les Lettres sont plus particulièrement enseignées sur le premier et les Sciences sur le second. Cette particularité se retrouve également dans l'organigramme¹⁰ et pour ce qui concerne notre étude, plus particulièrement dans la diffusion de la culture où deux chargés de mission ont été nommés :

- Alexandre Escarguel pour la Diffusion de la culture scientifique et technique
- Chantal Connochie Borgne pour les Affaires culturelles en Lettres et Sciences humaines.

La vie culturelle à l'Université de Provence prend diverses formes :

- Le *Musée de Paléontologie*¹¹ réunit des fossiles récoltés en Provence depuis plus d'un siècle.
- Le service *Patrimoine scientifique*¹² est chargé de conserver le patrimoine scientifique de l'Université de Provence (instruments classés à l'inventaire du Ministère de la Culture et Monuments historiques, collections d'échantillons, fonds documentaires) et de le valoriser par la recherche, l'enseignement et la diffusion de la culture scientifique via la Maison des Sciences.
- *Télé Campus Provence*¹³ est la télévision sur internet de l'Université de Provence. Son objectif est de valoriser les formations, médiatiser la recherche et sensibiliser à la vie universitaire et plus largement à la culture scientifique un public hétérogène.
- *Radiolab.fr*¹⁴ est un web radio développée en partenariat avec Radio Grenouille par les étudiants des facultés aixoise et marseillaise depuis 2006.

⁹ ETHIS, Emmanuel, France. Commission Culture et Université/ De la culture à l'université 128 propositions : Rapport remis à Valérie Pécresse Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

¹⁰ http://www.univ-provence.fr/public_html/univ-provence/_fichier/COM/commun/organigramme.pdf Consulté le 13 septembre 2011

¹¹ <http://147.94.111.32/Collection/index.php> Consulté le 15 mars 2011

¹² http://www.univ-provence.fr/public_html/univ-provence/index.php?pages=internet&id=2795 Consulté le 15 mars 2011

¹³ <http://sites.univ-provence.fr/webtv/> Consulté le 28 juillet 2011

¹⁴ <http://radiolab.fr/> Consulté le 28 juillet 2011

- *ChOrAUM*¹⁵ est une association qui regroupe l'ensemble des usagers des trois universités désireux de partager une expérience musicale.
- *Le Théâtre Antoine Vitez*¹⁶ est implanté sur le campus des Lettres et Sciences Humaines à Aix-en-Provence, c'est « un lieu de métissage des deux logiques universitaire et professionnelle ».

2.1.2. Les formations à la médiation culturelle de l'art à l'Université de Provence

Créées à la demande du Ministère de la Culture, puis rejoint par d'autres partenaires professionnels régionaux (Délégation Régionale du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Association Régionale des Conservateurs...), les formations à la *Médiation culturelle de l'art* de l'Université de Provence¹⁷ sont habilitées depuis 1994 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elles consistent en une licence professionnelle « Conception et mise en œuvre de projets culturels » ainsi qu'en un « Parcours professionnel » et en un « Parcours recherche » du master arts, spécialité « Médiation culturelle de l'art ».

2.2. La bibliothèque « troisième lieu » en recherche de légitimité

Bousculées par la dématérialisation des supports et les changements des pratiques de lecture des étudiants, les bibliothèques tant publiques qu'universitaires ont dû faire preuve d'imagination pour réussir à négocier ce tournant dans leur mode de fonctionnement. Elles ont donc proposé à leur lecteurs de nouveaux services et de nouveaux supports ce qui dénote une forte volonté d'inverser la tendance utilitariste et de considérer ce lieu non plus comme uniquement un espace de travail mais comme un lieu de détente, de loisirs et d'enrichissement culturel. Les bibliothèques peuvent ainsi être considérées comme des lieux attractifs, plus en phase avec les pratiques des usagers sans renoncer à diffuser et recommander des contenus exigeants comme le souligne dans son mémoire d'étude Mathilde Servet « *Face à la montée d'Internet et à la diversification des usages, les bibliothèques traversent une crise identitaire et tentent de redéfinir leurs missions. Le modèle de la bibliothèque troisième lieu semble caractériser nombre de nouveaux établissements. Véritables lieux de vie, centres culturels communautaires, ils fédèrent leurs usagers autour de projets culturels et sociaux*¹⁸ ».

«*Est-il convenable de parler de l'action culturelle en bibliothèque universitaire?*¹⁹ ». C'est ainsi que Benoît Lecoq débute en 1998 son état des lieux sur les l'action culturelle en bibliothèques universitaires avant de laisser aux autres contributeurs le soin de consacrer le reste du livre aux bibliothèques publiques. Notons

¹⁵ http://www.univ-provence.fr/public_html/univ-provence/index.php?pages=article&id=1865&idnum=1292&m=823 Consulté le 28 juillet 2011

¹⁶ <http://gsite.univ-provence.fr/document.php?pagendx=5760> Consulté le 28 juillet 2011

¹⁷ http://sites.univ-provence.fr/lacs/documents/rub_184/PMasterRech.pdf Consulté le 28 juillet 2011

¹⁸ SERVET, Mathilde. *La bibliothèque troisième lieu*. Mémoire de DCB, janvier 2009

¹⁹ LECOQ, Benoit in HUCHET, Bernard, PAYEN, Emmanuelle. *L'Action culturelle en bibliothèque*, Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1998. p 115.

également que cette question est totalement absente de la nouvelle édition de 2008 où le sujet n'est même plus abordé.

Si la légitimité de l'action culturelle en bibliothèque de lecture publique n'est plus à prouver, il n'en va pas de même dans les bibliothèques universitaires. Il suffit de se pencher sur la littérature concernant ce sujet et l'on remarquera aisément la multitude d'ouvrages concernant les bibliothèques publiques et la rareté de ceux concernant les bibliothèques universitaires.

Les premières mentions d'une activité culturelle en bibliothèque universitaire datent peu ou prou du milieu des années 1980 avec notamment l'article de Guy Hazan²⁰ en 1984 sur la politique d'animation culturelle à la bibliothèque universitaire de Saint-Jérôme Aix-Marseille 3.

Il semble important de souligner que si les animations en bibliothèques publiques peuvent être multiples et diversifiées il n'en est pas de même *a priori* pour celles en bibliothèques universitaires qui tournent la plupart du temps autour des collections. Jean Péchenard en 2007 décide de lancer un sondage sur le site de l'ADBU (Association des Directeurs de Bibliothèques Universitaires) afin de faire le point sur l'action culturelle dans les SCD²¹ : « *Face aux actions classiques et indémodables de valorisation des collections (notamment des fonds anciens, rares et précieux qui ne sont pas l'apanage exclusif des BMC), on voit émerger des propositions plus audacieuses mais qui répondent manifestement à une demande : présentations d'art contemporain (photographie et peinture) dans tous les types de bibliothèque. Demande du public ou offre des artistes eux-mêmes ? Peu importe, une place leur est faite, et cette démarche en direction du public étudiant est incontestablement justifiée* ».

Il n'en reste pas moins que si les bibliothèques universitaires veulent se lancer dans des actions plus audacieuses, l'appel à des partenariats extérieurs est quasiment inéluctable comme le souligne à juste titre Anne-Laure Briet²² dans son mémoire d'étude. Bernard Huchet partage cet avis puisque pour lui : « *Les bibliothèques ne sont pas des objets solitaires. Les collections qui les constituent et dont elles ont la charge n'ont de valeur que rayonnante. L'action culturelle n'est pas pour la bibliothèque, une fonction subsidiaire ou facultative, un supplément d'âme. C'est tout simplement la bibliothèque en action. La fonction d'animation n'y est pas occasionnelle mais fonctionnelle.* »²³

Ce concept initialement étatsunien semble avoir récemment essaimé en Grande Bretagne et en Europe du Nord. Mathilde Servet²⁴ dans un article du BBF de 2010 s'emploie à mieux le définir.

²⁰ <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1985-05-0402-004> Consulté le 2 août 2011

²¹ http://www.adbu.fr/IMG/pdf/CR_SONDAGE_actioncul.pdf Consulté le 2 août 2011

²² BRIET, Anne-Laure. *Les partenariats dans le cadre de l'action culturelle en bibliothèque universitaire : enjeux et spécificité*. Janvier 2010. Mémoire d'étude de conservateur.

²³ « Avant propos », in HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuelle. *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2008, p.9

²⁴ SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. BBF, 2010, n°4, p.57-63 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 17 septembre 2011

Ce troisième lieu se distingue du premier – le foyer – et du deuxième – le travail – en cela qu’il est plus particulièrement dédié à la vie sociale. C’est un lieu neutre à la fois espace de rencontres et d’échanges.

Comme le souligne Claudie Madjarev « *La question de la culture est depuis quelques années une question récurrente au sein des universités françaises. Elles n’échappent pas aux mutations de la société dues à une hyper technologie provoquant des changements dans les pratiques des utilisateurs* ». A l’heure de la dématérialisation des supports, les bibliothèques cherchent à capter un public qui s’est éloigné ces dernières années. Laurence Rey dans son mémoire d’études de conservateur note quant à elle que « *Pour éviter la désertion des bibliothèques, une des solutions pour séduire les usagers est de mettre en œuvre des actions culturelles*²⁵ », ainsi nombre d’entre elles profitent d’un nécessaire réaménagement de l’espace pour rompre définitivement avec leur image de « temple du savoir » et deviennent des lieux plus conviviaux et plus en phase avec les attentes de leurs publics.

L’agencement des espaces prend en compte les nouvelles pratiques des usagers, ce « zoning » permet à plusieurs types d’usagers de cohabiter ensemble sans avoir forcément les mêmes attentes ou les mêmes pratiques de ce lieu.

En 1987, Cécil Guitart²⁶ pointait du doigt le clivage entre les deux conceptions différentes de la profession qui s’affrontaient alors et qui continue malgré tout de s’affronter encore aujourd’hui : pendant des siècles, une bibliothèque a été avant tout une collection aujourd’hui c’est surtout un établissement qui s’adresse à des usagers. Pourtant comme le fait remarquer Daniel Renoult : « *La bibliothèque universitaire n’existe pas en soi, pas plus que le métier de bibliothécaire défini de manière générale et abstraite*²⁷ ».

Or, cette nouvelle approche du métier se définit en opposition aux conceptions précédentes mais pourrait contribuer à réconcilier la profession avec elle-même car comme le souligne également Mathilde Servet « *On reproche souvent à ces bibliothèques de vendre un peu leur âme et d’oublier leur mission première – la diffusion du livre – à vouloir assumer trop de rôles et de missions, mais on oublie trop souvent que ces établissements sont avantages fondés sur les besoins des usagers et qu’en leur sein la démocratisation culturelle a réellement lieu* ». Raymond Bérard dans son éditorial du numéro spécial d’Arabesques consacré à l’action culturelle en bibliothèque universitaire bat en brèche l’assertion selon laquelle action culturelle et lieu d’études sont incompatibles « *Nier la vocation des bibliothèques universitaires à mener des actions culturelles, soutenir que les lieux de convivialité mettraient à mal le climat d’étude et de calme des bibliothèques, témoignent d’une incompréhension des usages de la bibliothèque par les étudiants*²⁸ ».

²⁵ REY, Laurence. *Nouvelles compétences en bibliothèque : profils de poste et plans de formation des personnels au regard de l’évolution des services*. Janvier 2011. Mémoire d’études de conservateur. p. 27

²⁶ GUITART, Cécil. *Un nouveau bibliothécaire : le bibliothécaire ingénieur*. BBF, 1987, n° 4, p. 346-348 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 17 septembre 2011

²⁷ RENOULT, Daniel. *Enseignement supérieur et recherche : quels métiers pour quelles bibliothèques ?* In CALENGE, Bertrand. *Bibliothécaire, quel métier ?* Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2004. p. 272

²⁸ BERARD, Raymond. *Editorial. Action(s) culturelle(s) en bibliothèque universitaire*. Arabesques, n°50, 2008

Emmanuelle Payen souligne quant à elle le fait que c'est l'occasion pour la bibliothèque de passer de pourvoyeuse de contenus en productrice de contenus²⁹ et maintient que si valoriser les contenus documentaires est certes l'une des missions traditionnelles des bibliothèques, c'est aussi une des missions premières de l'action culturelle.

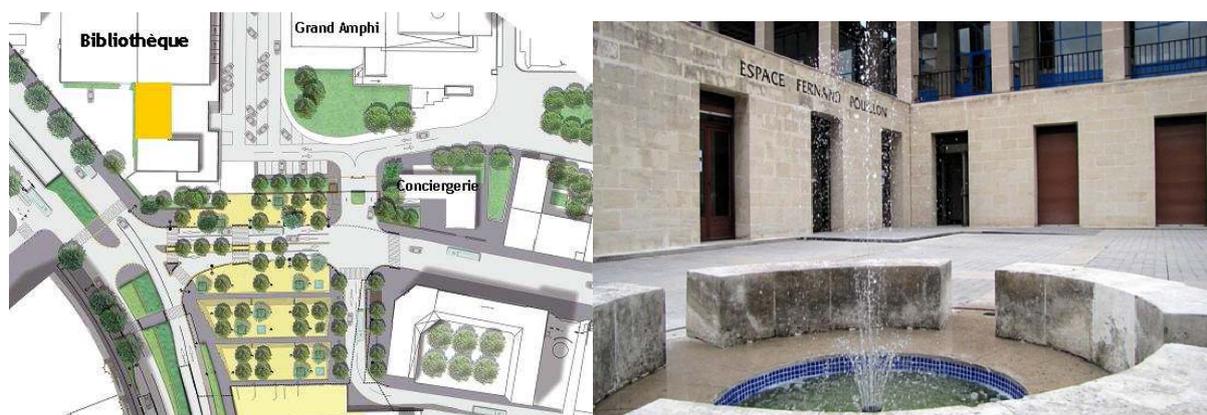
2.3. L'action culturelle au SCD

Dès 2007, la direction du SCD a souhaité faire émerger une véritable politique culturelle susceptible de canaliser et d'organiser les différents projets plus ou moins aboutis qui avaient déjà vu le jour jusqu'alors. Intimement liée à la politique d'établissement, elle participe à la volonté de transformer les bibliothèques en « troisième lieu », un lieu d'échange, de lien social et culturel. En octobre de cette même année, un groupe de travail a été mis en place, Il était chargé d'organiser la politique culturelle de l'établissement et d'en assurer la cohérence intellectuelle et budgétaire.

En 2009, une charte de l'action culturelle³⁰ pour le SCD a été rédigée et validée par les différents conseils de l'Université. A partir de là, de nombreuses manifestations culturelles tant à Aix qu'à Marseille ont eu lieu mais l'année 2009 a surtout permis au SCD de concrétiser le projet des « Métamorphoses du livre³¹ », dans le cadre de Marseille Capitale européenne de la culture 2012.

Cette même année a vu l'inauguration de l'Espace Fernand Pouillon, lieu polyvalent dédié à l'action culturelle sur le site Saint-Charles. La programmation bien distincte de celle du service culturel de l'Université de Provence se calque sur l'année universitaire.

2.3.1. L'espace Fernand Pouillon



En 2006, la bibliothèque départementale de prêt déménage sur le site EuroMéditerranée et elle libère ainsi 250 m² de locaux situés au rez-de-chaussée de la

²⁹ PAYEN, Emmanuelle. *Action culturelle et production de contenus*. BBF, 2011, n°1, p. 20-25 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 17 septembre 2011

³¹ Annexe 2 : Les Métamorphoses du livre

bibliothèque Sciences, Lettres et Sciences humaines qu'elle occupait depuis 1958. L'idée d'un espace culturel polyvalent s'est rapidement imposée à la direction du Service Commun de Documentation car cela lui permettait de s'inscrire de manière plus lisible dans sa mission d'animation culturelle et de diffusion des connaissances.

La situation géographique de ce bâtiment – à l'entrée de l'Université de Provence, face à la gare Saint-Charles, proche de l'accès autoroutier menant à Marseille et bien desservi par les transports en commun – lui permet d'avoir pour ambition de s'adresser non seulement à la communauté universitaire à laquelle il appartient mais également de s'ouvrir à un large public.

Il se définit comme « *l'interface entre la recherche à l'université et le public, [...]. Il doit être également un lieu de création et de diffusions culturelles, en lien avec d'autres services de l'Université, comme l'IUFM ou l'ESCUP, ou extérieurs (librairies, associations, entreprises)*³² ». Le projet Marseille Capitale européenne de la culture en 2013 auquel le SCD est associé permettra de mettre en place une politique de partenariat avec les composantes de l'université mais également avec les différents acteurs de l'action culturelle sur le plan local.

³² Ibid

2.3.2. Les manifestations dans les bibliothèques universitaires du SCD



ERD Gao Xingjian

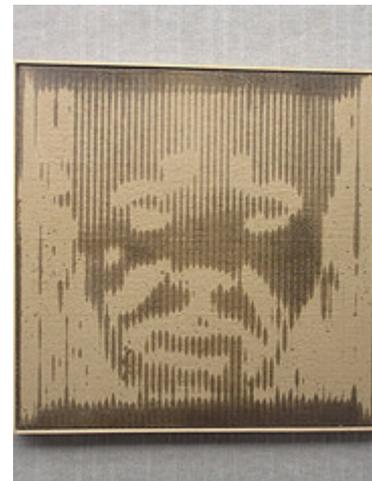


Axé dansé

Bibliothèque LSH Aix-en-Provence, 2010



**Les 40 ans de mai
IUFM Aix-en-Provence, 2008**



**Patrick Lhot
Château Gombert, 2008**



Pope art
Dessins / Livres d'art - Bibliothèque LSH Aix-en-Provence, 2010



Abécédaire



De mémoire de bibliothèque
Bibliothèque LSH Aix-en-Provence – Bibliothèque Saint-Charles Marseille, 2009-2010

2.3.3. Les manifestations culturelles à l'Espace Fernand Pouillon³³



**E pur si muove - Regards sur l'astronomie
Exposition inaugurale - 2009**



Les couleurs de Goa - 2010



Concert en hommage à Pierre Barbizet - 2010

³³ Annexe 3 : Rapport d'activité « Action culturelle »



Ecosystèmes. Biodiversité et art contemporain - 2010



Immersion esthétique – 2011



Je contre Jeux - 2011

3. LE CONTEXTE ARTISTIQUE

3.1. Marseille Provence 2013

L'Union européenne s'est dotée d'une politique culturelle³⁴ de plus en plus présente dans les villes et les régions d'Europe. L'action communautaire ne se substitue donc pas à l'action des États, mais la complète afin d'encourager la coopération culturelle.

Il s'agit pour les villes mises à l'honneur de promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel à travers l'organisation d'expositions et festivals, tout en bénéficiant d'une couverture médiatique grâce à la labellisation européenne.

Le projet Marseille Provence³⁵ a pour ambition pour 2013 d'enrichir le troisième volet culturel du processus de Barcelone³⁶ par une mise en valeur de l'activité artistique et culturelle. Le projet s'organise autour de deux axes : le Partage des midis à dimension européenne, la Cité Radieuse à dimension locale.

C'est à la fois un projet européen, artistique à vocation patrimoniale, territorial et fédérateur qui lie le développement économique au développement culturel. La programmation est prévue en deux temps :

- un premier temps qui a commencé dès 2008 et qui se poursuivra jusqu'en 2013 voire après : les Ateliers de l'EuroMéditerranée³⁷, les Actions de participation citoyenne et les Festivals du territoire,
- un deuxième temps qui courra tout au long de l'année 2013 avec des expositions et de grands événements dont les projets sont en cours d'élaboration : deux expositions l'une sur Auguste Rodin à Arles et l'autre sur Albert Camus à Aix-en-Provence, l'inauguration entre autre du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), du MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) et du J1 qui sera un espace de mixité entre l'activité portuaire et la culture avec une salle d'exposition de 8 000 m².

3.2. Les résidences d'artistes

Une résidence d'artiste est un projet artistique et culturel qui met à la disposition d'un artiste un lieu de travail, un logement, une assistance technique et une aide financière.

Frédéric Gimello-Mesplomb considère qu'il existe aujourd'hui en France une centaine de résidences d'artistes : « *Ce développement est sans doute dû à la facilité avec laquelle ce mode de travail avec les artistes peut concerner les acteurs les plus*

³⁴ http://ec.europa.eu/culture/index_fr.htm Consulté le 12 février 2011

³⁵ <http://www.marseille-provence2013.fr/#> Consulté le 12 février 2011

³⁶ http://europa.eu/legislation_summaries/external_relations/relations_with_third_countries/mediterranean_partner_countries/r15001_fr.htm Consulté le 12 février 2011

variés et présente une simplicité de montage qui n'est en rien comparable à d'autres dispositifs, qui comportent des critères nettement plus spécifiés et donc plus difficiles à respecter. Plus encore, une résidence ne possédant pas d'exigences figées est sans doute le moyen qui peut le plus aisément accompagner les différentes dimensions du travail de l'artiste, tout en tenant compte des attentes des promoteurs de la résidence³⁸»

Il semble bien effectivement que l'attrait majeur de la résidence est l'immersion de l'artiste dans la société, la collectivité, le lieu de travail où il va vivre un temps et qui lui permettra de s'interroger sur sa propre démarche et de promouvoir son lieu d'accueil qui servira auprès de la population locale de médiateur culturel. C'est donc bien un facteur d'échanges multidisciplinaire qui respecte les conditions de travail du plasticien et le moyen de rendre la création plastique plus proche des publics, de les concerner par sa durée et sa proximité : « *Le statut même de ce qui est montré change de signification en mettant en question la nature même de l'exposition³⁹».*

3.3. Les ateliers de l'EuroMéditerranée

Les Ateliers de l'EuroMéditerranée (AEM) composent le projet phare de Marseille Provence 2013. C'est un projet original et innovant en ce sens qu'il mobilise l'ensemble des acteurs de la société civile : entreprises, établissements publics et associations, autour de la promotion de l'art contemporain.

En effet, les Ateliers de l'EuroMéditerranée mettent en place des résidences d'artistes installées dans les entreprises et institutions publiques qui accueilleront des créateurs de toutes disciplines artistiques. Les salariés seront donc mobilisés autour de ce projet ce qui permettra une double implication : découverte de l'art contemporain par les salariés et mise en cohérence de l'œuvre réalisée par l'artiste avec le travail de la structure d'accueil.

³⁷ Annexe 5 : MP 2013-AEM-Plaquette

³⁸ http://fgimello.free.fr/enseignements/metz/assistant_gestion/residences-artistes.htm Consulté le 17 septembre 2011

³⁹ Ibid

II - LES MÉTAMORPHOSES DU LIVRE MARSEILLE PROVENCE 2013

1. GENÈSE DU PROJET

1.1. Les « Ateliers de l’EuroMéditerranée » au SCD

L’Université de Provence a soutenu la candidature de Marseille comme Capitale européenne de la culture en 2013 et fait partie du comité d’administration « Marseille Provence 2013 ». Parmi les nombreux projets présentés par les différentes composantes de l’université, celui du SCD « Les métamorphoses du livre » a retenu l’attention des Ateliers de l’EuroMéditerranée.

Le SCD a souhaité placer son projet dans sa double filiation : d’une part à une université pluridisciplinaire qui permet de faire fonctionner le décroisement et ouvrir vers de nouveaux horizons et d’autre part à la « filière Livre ». A l’heure où se pose la question de la place de la bibliothèque dans le contexte d’une information dématérialisée, il est apparu judicieux au SCD de travailler sur cette notion de dématérialisation du support livre : « *En montrant qu’une collection de bibliothèque est certes un patrimoine mais peut également être considérée comme un organisme vivant, évolutif et en connexion, le SCD souhaite donner une autre image, moins figée, moins élitiste, du savoir et des représentations qu’il véhicule⁴⁰* ». Ainsi, la base de ce travail artistique sera donc l’utilisation de livres destinés au pilon, ce qui permettra de parler de la bibliothèque et de ses missions sous un angle de vue particulier.

Une convention quadripartite a été signée entre le SCD-Université de Provence, Marseille Provence 2013, l’artiste et le médiateur-producteur délégué afin de donner un statut légal à ce partenariat.

Les formations pluridisciplinaires qu’offre l’Université de Provence pourront ainsi être impliquées dans ce projet : les filières littéraires et artistiques d’une part (Histoire de l’Art, Arts Plastiques, Cinéma, Musicologie, SATIS, Lettres, etc.), les filières scientifiques d’autre part (Physique, Chimie, Neurobiologie, etc.) pourraient travailler en collaboration avec les artistes en résidence.

1.2. La résidence d’artiste

Dans le cadre des résidences d’artistes des « Ateliers de l’EuroMéditerranée » le SCD a donc proposé à l’équipe de Marseille 2013 que le projet des « Métamorphoses du livre » accueille plusieurs artistes non seulement en résidence (Espace Fernand Pouillon) mais aussi en hébergement (rénovation de l’ancien appartement de fonction de la bibliothèque). Il a été convenu avec l’équipe des Ateliers de l’EuroMéditerranée que le

projet pourrait se faire sur trois années universitaires consécutives, de 2011-2012 à 2013-2014, durant lesquelles l'Université de Provence accueillerait successivement au SCD un artiste local, un artiste européen et un artiste de l'autre rive de la Méditerranée, pour que chacun développe sa propre vision des « Métamorphoses du livre ».

Martine Mollet directrice du SCD et Johann Berti son adjoint pour la coordination et la mise en œuvre des actions culturelles du SCD, me demandent dans le cadre de mon Projet Professionnel Personnel de réfléchir à l'accueil et à l'accompagnement d'Alicia Martin, artiste plasticienne en résidence au SCD durant l'année universitaire 2012-2013 pour les « Ateliers de l'EuroMéditerranée, Marseille-Provence 2013 » sur le projet des « Métamorphoses du livre ».

2. LE PILON

2.1 Un bibliocauste ?

A la question que lui pose Catherine Portevin sur la sacralisation du livre, Umberto Eco⁴¹ répond : « *Je suis fasciné par l'erreur, les sciences occultes et les idées fausses [...]. Je vous garantis qu'il y a autant de bêtises dans les livres qu'ailleurs. Ce qui forme une culture n'est pas la conservation mais le filtrage. Il y a du hasard dans la façon dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous. [...] Notre culture est ainsi le produit de ce qui a survécu à des filtres plus ou moins hasardeux, incendies volontaires ou non, censures, ratés, pertes* ».

Fernando Baez⁴², essayiste et romancier vénézuélien, s'interroge quant à lui sur les conditions de transmission du patrimoine écrit et sur sa fragilité de conservation. Son livre *Histoire universelle de la destruction des livres*, recense de la façon la plus exhaustive possible, toutes les destructions accidentelles ou volontaires et mène une réflexion sur les causes et les conséquences de la « bibliocauste ».

La destruction des livres volontaire ou accidentelle, pour garder le pouvoir, par incurie ou par profit, n'est quoiqu'il n'en soit jamais un geste anodin. Est-ce parce que la fonction principale du livre est de conserver le savoir et transmettre la connaissance ? Les autodafés et les incendies des bibliothèques tout au long des siècles nous ont pourtant privés de nombreux pans de notre histoire commune mais la mémoire totale ne relève-t-elle pas du fantasme ? Et si au contraire, ces destructions étaient le filtre nécessaire à la mémoire collective ? Et si comme le dit Michel Melot les archives étaient une substance hallucinogène⁴³ ? « *La question*

⁴⁰ Ibid dem

⁴¹ http://www.telerama.fr/livre/umberto-eco-internet-encourage-la-lecture-de-livres-parce-qu-il-augmente-la-curiosite_47983.php
Consulté le 11 septembre 2011

⁴² BAEZ, Fernando. *Histoire universelle de la destruction des livres : des tablettes sumériennes à la guerre d'Irak*. Paris : Fayard, 2008

⁴³ MELLOTT, Michel. *Les archives seraient-elles une substance hallucinogène ?* Le courrier de l'Unesco, mars 1990, p. 46-47

n'est pas dans la quantité exponentielle des documents à conserver mais plutôt sur le principe d'en conserver, finalement, certains ».

Aujourd'hui encore, la mise au rebus de vieux ouvrages n'a de cesse d'émouvoir nombre de citoyens. Ainsi la parution d'un article dans le Midi libre sur le désherbage de la médiathèque de Carcassonne en août 2011 opportunément repris par le site internet de l'Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne sous le titre choc *Bibliocauste estival à Carcassonne !* et malgré les explications du conservateur a suscité bien des réactions de lecteurs/citoyens offusqués. En revanche, à Rennes lorsque Ouest France révèle « *Des milliers de livres à la déchetterie* » que 4000 livres de l'ancienne bibliothèque centrale ont été détruits, les réactions des intervenants du forum sont plus modérés même si certains restent très virulents. Cependant à la lecture des témoignages, certains apparaissent très fantaisistes rappellent le lien particulier des lecteurs au livre et pointent du doigt le rapport entre bibliothécaires, usagers et citoyens qui reste encore à définir. Cependant il existe une autre pratique du pilon, peu connue du grand public et décrite par Pierre Jourde dans le Nouvel Observateur : celle des éditeurs qui détruisent annuellement quelques cent millions de livres dans un système de surproduction-destruction. L'auteur cependant reconnaît : « *Et l'on saurait presque gré au pilon de nous débarrasser des livres inutiles et des tirages excessifs*⁴⁴ ».

2.2. Le pilon : un matériau particulier

Selon la définition du Robert 2011, le désherbage est l'action d'enlever les mauvaises herbes⁴⁵. Cette métaphore végétale (les anglo-saxons parlent de « *weeding* », enlèvement des mauvaises herbes) peut parfaitement s'appliquer au processus bibliothéconomique qu'elle décrit à savoir éliminer les éléments qui perturbent l'évolution de l'ensemble. Le désherbage désigne, comme le soulignent Françoise Gaudet et Claudine Lieber, une opération intellectuelle qui aboutit à des retraits ponctuels ou définitifs pour des raisons matérielles ou politiques.

Il est toutefois important de noter qu'un document retiré n'est pas obligatoirement éliminé, il peut être mis en magasin, faire partie d'un plan de conservation partagée ou transféré dans un autre établissement. Au contraire, le pilon implique la destruction physique du document.

2.2.1. Un geste encore difficile

« Le désherbage est une pratique ancienne. Matière périssable, le livre de papier peut être meurtri de mille façons, mutilé, arraché, moisi, brûlé. Sujet à l'altération physique, le livre vieillit aussi dans son essence même, dans son contenu. Trop répandu, trop banal pour qu'on le garde à titre de relique, on le condamne au

⁴⁴ <http://bibliobs.nouvelobs.com/article/20081030.BIB2308/le-cauchemar-du-pilon.html> Consulté le 11 septembre 2011

⁴⁵ REY, Alain et REY-DEBOVE, Josette. *Le nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert, 2010

pilon. Condamnation obligée, mais discrète, inavouée et inavouable, honteuse, comme liée à a désacralisation d'un objet culte⁴⁶ ».

Malgré ce rappel historique, nous ne pouvons que constater qu'en France, on a pendant longtemps attribué le succès d'une bibliothèque au nombre d'ouvrages accumulés dans ses rayons plutôt qu'au nombre de lecteurs qui la fréquentait, il était dès lors malvenu d'évoquer la notion de désherbage pourtant en pratique dans les bibliothèques anglo-saxonnes. C'est la Bibliothèque Publique d'Information (BPI), première bibliothèque publique déliée de ses obligations patrimoniales, qui est à l'origine des premières campagnes de désherbage assumées en France.

Pourtant, dans son ouvrage publié en 1910 *La Librairie publique* Eugène Morel tout imprégné de sa découverte des bibliothèques anglo-saxonnes, préfigure le développement des bibliothèques publiques en France et encourage une meilleure gestion des collections en ayant entre autre recours au désherbage. Selon lui, l'accumulation de livres au lieu de favoriser la connaissance et le développement de nouvelles idées induit la confusion « *L'idée de bibliothèque est une survivance. Garder des livres, le livre. [...] Il s'agissait de le rendre accessible à tous, et Saint-Louis faisait recopier le plus de livres possible, afin d'en augmenter le nombre. La bibliothèque moderne est tout le contraire. Le grand effort y est contre l'encombrement. [...] La lutte contre l'encombrement va devenir la grande phase des bibliothèques modernes, nécessiter une science, plusieurs sciences, des machines à trouver les livres. [...] Il y a des cimetières où les livres dorment bien⁴⁷ ».*

Plus tard, Paul Otlet connu pour son grand respect des ouvrages n'hésitait pas cependant à prendre position « *Les livres et les documents ont largement un caractère périssable. Ils contiennent des données, faits, opinions, que le cours du temps modifie* ».

Cette pratique n'est pourtant pas allée de soi pour un grand nombre de bibliothécaires. Cependant, petit à petit le fait même que cette action leur permette d'avoir une connaissance très fine des collections les a convaincus que c'était le préambule nécessaire à toute politique d'acquisitions concertée. Il n'en est pas de même pour ce que Bertrand Calenge nomme « la société civile ». L'exemple de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP)⁴⁸ où scientifiques et conservateurs débattent âprement sur la nécessité ou non d'éliminer des ouvrages considérés comme « ouvrages patrimoniaux » par les premiers et « des doublons » par les seconds est révélateur de bien des crispations autour du sujet.

Afin de concilier conservation et désherbage, il convient de délimiter le champ du patrimoine ce qui permettrait enfin de distinguer clairement ces collections des collections courantes. Étant entendu que les collections anciennes sont de fait

⁴⁶ GAUDET, Françoise et LIEBER, Claudine. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 1996

⁴⁷ MOREL, Eugène. *Bibliothèques essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux monde : Devant l'invasion des livres*. Paris : Mercure de France, 1908-1909. p. 129-134

⁴⁸ U:\Pilon\Les revues de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris à la benne - La Tribune de l'Art.mht Consulté le 8 septembre 2011

protégées, il serait judicieux d'associer le milieu des chercheurs à la définition des axes patrimoniaux des collections notamment pour désigner la part patrimoniale des collections contemporaines sachant que ce dialogue est aujourd'hui plus facilement envisageable grâce à la numérisation des collections patrimoniales qui permettent l'accessibilité au plus grand nombre.

2.2.2. Le désherbage au SCD de l'Université de Provence

En 2007, sous l'impulsion de Martine Mollet, directrice du SCD, Nelly Kuntzmann responsable des Collections et de la coopération documentaire a élaboré la politique documentaire qui faisait défaut à l'établissement. Cette mise en pôle a débuté dès le deuxième semestre 2008 et s'est accompagnée sur le site de Marseille Saint-Charles de la restructuration des locaux et de leur adaptation aux publics actuels. En parallèle, la départementalisation des collections a été engagée à la bibliothèque LSH d'Aix en préfiguration de la construction de la future bibliothèque des Fenouillères.

Cette nouvelle organisation a permis à chaque responsable de pôle documentaire de s'approprier pleinement la discipline, de créer des liens privilégiés avec les chercheurs concernés et d'avoir ainsi une vision plus fine de son secteur. Ils ont donc procédé conjointement avec les enseignants chercheurs référents à une évaluation du fond et il est très vite apparu qu'un grand nombre d'ouvrages devaient être désherbés sur les deux sites selon des critères préalablement établis : les disciplines représentées n'étaient plus enseignées sur le site, l'état physique des ouvrages était mauvais, l'existence d'éditions plus récentes, l'obsolescence des ouvrages, les ouvrages présents en double voire triple exemplaires et non utilisés, les ouvrages non empruntés depuis au moins 10 ans, les ouvrages en langue étrangère non consultés, etc.

Au même moment, la candidature de Marseille soutenue par l'Université de Provence pour être Capitale européenne de la culture a été entérinée. Le SCD qui venait d'inaugurer l'Espace Fernand Pouillon dédié à la culture a naturellement répondu à l'appel à projet des « Ateliers de l'EuroMéditerranée » et a proposé d'utiliser le matériau livre comme support à des créations artistiques originales combinant ainsi la spécificité bibliothéconomique de l'établissement et l'art contemporain.

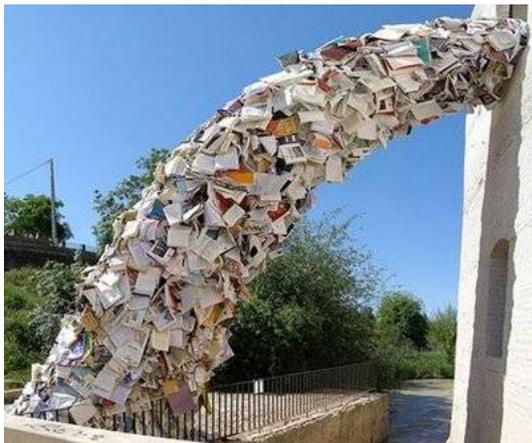
3. ALICIA MARTIN ARTISTE PLASTICIENNE



Instalación.
El palacio Linares – Madrid, 2003



Proyectos de autismo.
Le Creux de l'enfer – Thiers, 2004



Biografías.
El molino de San Antonio – Cordoba, 2009



Stream of word.
Thalia Bookshop - Linz, 2009

Alicia Martin est une artiste plasticienne espagnole dont les sculptures spatiales sont impressionnantes⁴⁹ par leurs dimensions et l'espace qu'elles occupent tant au sol qu'en l'air. Elles présupposent un important travail d'équipe et même si l'artiste utilise différents matériaux et supports, l'emploi du livre comme matière première est une constante.

Alicia Martin est particulièrement sensible au choix des lieux d'expositions de ses sculptures. Les quatre œuvres présentées ci-dessus ont été conçues dans des endroits totalement différents que ce soit le Creux de l'enfer à Thiers en 2004, le Palacio de Linares à Madrid en 2007, le Molino de San Antonio à Cordoue en 2009 ou Linz Capitale européenne de la culture en 2009. Ces sculptures ont une moyenne de vie de

⁴⁹ SLOMAN, Paul et ANTAYA, Christine. *Book art : iconic sculptures and installations made from books*. Berlin : Gestalten, 2011.

quatre mois, la plupart du temps ce sont des sculptures qui se trouvent en extérieur du fait de leurs dimensions. Ce sont des œuvres volontairement éphémères qui subissent les intempéries et qui vieillissent avec le temps et acquièrent ainsi une patine qui ajoute à leur symbolisme. Elles sont, comme nous l'avons déjà relevé, uniquement composées de livres mélangeant ainsi toutes les disciplines, tous les thèmes, toutes les langues, toutes les dates d'éditions et tous les éditeurs qui ainsi réunis représentent la somme des connaissances humaines : « *Somos lo que leemos, al igual que somos lo que comemos o lo que no leemos ni comemos*⁵⁰ » commente l'artiste. Elles vieillissent avec le temps et les intempéries et acquièrent une patine qui ajoute à leur symbolisme.

Lors d'un entretien avec Abraham Mendez pour El Bosque de los libros, Alicia Martin dit qu'elle considère le livre comme un symbole culturel et éducatif, un objet quasi anthropologique qui définit l'homme. Elle avoue vouloir créer une bibliothèque organique à la fois lieu de vie et de rencontres, espace de travail et de réflexion qui sort dans la rue à la rencontre du public et suscite sa réaction. Les ouvrages utilisés sont soit des livres destinés au pilon que ce soit le pilon d'éditeurs ou le pilon de bibliothèques, soit des volumes exposés lors du salon du livre (Hambourg pour Stream of word à Linz), soit des livres achetés d'occasion.

Alicia Martin part du livre objet unique, source de connaissance à destination d'un lecteur unique pour passer à un assemblage aléatoire mélangeant toutes les disciplines et déversé sur la place publique comme un dégueulis, « un vomiton » selon ses propres termes destiné à de multiples lecteurs potentiels. Dans son post du 1 février 2009, l'auteur du blog Miraquecosa décrit la macro-sculpture Instalación au Palacio de Linares comme un flot de livres qui se déverse sur le trottoir et suscite les réactions des gens car c'est bien là une volonté affichée de l'artiste, aller à la rencontre des gens, écouter leurs commentaires sans donner de réponses et les pousser à réagir car comme elle l'explique « *Un libro es una caja de memoria cuya herencia nos pertenece*⁵¹ ».

Le travail d'Alicia Martin est également une réflexion sur l'abondance de livres qui deviennent du coup des objets de consommation dont l'utilisation est limitée dans le temps. Même si elle fait subir aux livres un traitement en apparence irrespectueux, il n'en reste pas moins qu'ils se transforment sous ses doigts en langage plastique et se dématérialisent sans être détruits.

Alicia Martin nous a expliqué qu'elle travaillerait en deux temps. Un premier temps dédié à son immersion dans la bibliothèque, au milieu des personnels afin de comprendre leur travail, leurs missions et s'imprégner des collections et des choix qui ont présidé à la sélection des ouvrages désherbés. Un deuxième temps consacré à la réalisation de l'œuvre à proprement parler et à la préparation des actions de valorisation qui l'accompagneront avec le responsable de l'action culturelle du SCD.

⁵⁰ « Nous sommes ce que nous lisons, tout comme nous sommes ce que nous mangeons ou ce que nous ne lisons pas et ne mangeons pas. » (Traduction de l'auteur)

⁵¹ « Un livre est un morceau de mémoire dont l'héritage nous appartient » (Traduction de l'auteur)

4. TYPOLOGIE DES ACTIONS DE VALORISATION

La valorisation et l'accompagnement d'Alicia Martin en résidence au SCD constituent les deux axes du projet que Martine Mollet et Johann Berti m'ont demandé d'étudier dans le cadre de mon Projet Professionnel Personnalisé.

4.1. Les caractéristiques du projet

4.1.1. Un projet multidimensionnel

La médiation culturelle permet de mettre en œuvre plusieurs outils et dispositifs, un même projet peut bénéficier de plusieurs moyens de valorisation comme des animations pédagogiques, des colloques et des journées d'études, des ateliers d'initiation et/ou de création, des manifestations audiovisuelles (exposition numérique du travail de l'artiste au fur et à mesure de l'avancée de sa création, un site web dédié, une interview, etc.).

4.1.2. Une temporalité multiple

Temps de l'exposition, temps du débat, temps de l'atelier : compte tenu de l'imbrication des actions envisagées les unes dans les autres, chaque activité aura sa temporalité propre.

4.1.3. Des pratiques diversifiées et participatives

« *Faire acte de médiation, c'est d'abord trouver le chemin adéquat pour accompagner le public dans la découverte des contenus, en empruntant des voies parfois surprenantes et innovantes pour donner accès à l'essentiel et, parfois, à l'émotion d'une œuvre*⁵² ». La médiation culturelle fédère l'art et le public dans le seul but d'apprendre et d'apprécier. Elle tisse des liens, établit un dialogue avec le public et se met à l'écoute de ses attentes afin que les uns soient mieux compris et mieux approchés par les autres. Elle obéit en cela à une logique de proximité qui amène à une large implication des participants : artiste, intervenants ou public.

4.1.4. Des formules décloisonnées

L'importance des collaborations tant à l'intérieur de la structure qu'à l'extérieur est indispensable et empêche le repli des activités sur elles-mêmes.

⁵² PAYEN, Emmanuelle. *Action culturelle et production de contenus*. BBF, 2011, n°1, p. 20-25 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0020-004> Consulté le 17 septembre 2011

4.2. Les enjeux et les objectifs

4.2.1. S'associer aux enseignements et aux axes de recherche menés par l'université et participer à leur valorisation

L'action culturelle doit être un lien essentiel avec la formation et la recherche. Les filières Médiation culturelle, Arts plastiques, Arts du spectacle pourraient être sollicitées avec profit.

4.2.2. Affirmer la fonction culturelle du SCD

La virtualisation des services entraîne paradoxalement une plus forte demande de lieux conviviaux au premier rang desquels la bibliothèque lieu de convergence des étudiants. « *Nier la vocation des bibliothèques universitaires à mener des actions culturelles, soutenir que les lieux de convivialité mettraient à mal le climat d'étude et de calme des bibliothèques, témoignent d'une incompréhension des usages de la bibliothèque par les étudiants*⁵³ ». La fonction culturelle du SCD participe à l'éveil de la curiosité intellectuelle des étudiants et renforce sa fonction d'espace de sociabilité et de brassage des connaissances.

4.2.3. Promouvoir l'art contemporain au sein de l'université

On peut se demander pourquoi les bibliothèques auraient un rôle spécifique à jouer dans la diffusion et la création en art plastique tant il est vrai que leur principale mission est de rendre possible l'accès à l'information. Mais l'action culturelle ne peut se réduire au simple reflet des contenus documentaires, elle doit être plus ambitieuse et s'inscrire clairement dans un processus de création. Même si de plus en plus de services communs de documentation se dotent d'une politique culturelle et promeuvent l'art contemporain à l'instar du SCD Jean Moulin, Lyon 3⁵⁴, du SCD Nantes⁵⁵ ou du SCD d'Avignon⁵⁶ pour ne citer qu'eux et la tenue d'un atelier « Mener une action culturelle » lors du Bibcamp à Angers⁵⁷ en janvier 2011, cette mission est plus souvent l'apanage des services culturels reliés directement à la présidence de l'université. Pour ce qui est des résidences d'artistes, à ma connaissance le SCD de l'Université de Provence sera le premier à accueillir ces manifestations. Ceci explique que les exemples extérieurs sont pris exclusivement auprès des missions culturelles de trois universités.

⁵³ BERARD, Raymond. Editorial. *Action(s) culturelle(s) en bibliothèque universitaire*. Arabesques, n°50, 2008

⁵⁴ <http://www.univ-lyon3.fr/fr/actualites/l-art-contemporain-s-expose-a-la-bibliotheque-universitaire-414993.kjsp?RH=INS-ACTU> Consulté le 8 septembre 2011

⁵⁵ <http://artcontemporainexposition.blogspot.com/2011/01/exposition-d-art-contemporain-la-bu.html> Consulté le 8 septembre 2011

⁵⁶ <http://www.univ-avignon.fr/fr/actualites/singleview/article/8/explosion-lumiere.html> Consulté le 8 septembre 2011

⁵⁷ <http://a-c-e-f.org/2010/11/29/bibcamp-2011-a-angers/> Consulté le 8 septembre 2011

4.2.4. Contribuer au rayonnement de l'université

Ce projet s'adresse bien évidemment en premier lieu à la communauté universitaire mais aussi plus largement au grand public en bénéficiant des retombées médiatiques de Marseille Provence 2013.

4.3. Les contraintes et les limites du projet

Je vois en particulier deux contraintes majeures qui peuvent modifier à tout moment le projet :

- Une contrainte institutionnelle : il ne faut pas oublier que le 1^{er} janvier 2012, les trois universités d'Aix-Marseille fusionnent en une seule, Aix-Marseille Université. A priori, aucune modification n'est prévisible dans les engagements pris mais il me semble toutefois normal de le signaler comme limite au projet. Cette fusion influence également l'organigramme des services communs dont le Service commun de documentation. Lors des derniers Entretiens Professionnels Individuels (EPI) menés en juin 2011, il nous a été demandé de faire part de nos desideratas en matière de profils de poste dans la perspective du futur SCD unique. Qui plus est le SCD de l'Université de Provence est le seul à l'heure actuelle à avoir un service d'action culturelle structuré dont les objectifs sont clairement définis dans la politique d'établissement. Compte tenu de ces paramètres, il est fort possible qu'au moment de la fusion des trois SCD, les personnels en charge actuellement des « Métamorphoses de livre » changent de poste et d'autre part que sous l'impulsion d'une nouvelle direction l'action culturelle en devenant un service transversal du futur SCD unique valide d'autres forme d'accueil et d'accompagnement des artistes en résidence.
- Marseille Provence 2013 : le projet « Les Métamorphoses du livre » est indissociablement lié au projet global de Marseille, capitale de la culture. Tout changement notable pour ce dernier influencerait forcément sur le second. De plus, le choix et la programmation des artistes en résidence appartiennent aux Ateliers de l'EuroMéditerranée qui gèrent directement leur présence et leur contrat avec leurs agents. Le SCD est donc plus ou moins tributaire du fonctionnement des Ateliers, en revanche c'est le SCD qui valide les décisions. Ceci explique pourquoi à ce jour les noms des artistes et leurs performances ne sont pas encore clairement arrêtés et ce malgré une programmation qui est censée débiter dès l'année universitaire 2011-2012.

A ces deux contraintes, il me paraît important de rajouter comme je l'ai évoqué plus haut que le SCD semble être le premier du genre à organiser une résidence d'artistes. Ceci présuppose que les personnels ne bénéficient pas d'une expérience similaire et que en l'état les seuls exemples viennent la plupart du temps des missions culturelles des universités qui ne sont pas structurées de la même façon que les SCD ni des mêmes moyens et des mêmes missions.

5. EXEMPLES EXTÉRIEURS

5.1. Université Pierre et Marie Curie - Paris

Encouragée par le passage aux RCE et la perspective du nouveau plan quadriennal, l'université multidisciplinaire Pierre et Marie Curie-Sorbonne Universités, se donne les atouts pour être un acteur majeur aussi bien dans le domaine de la formation, de la recherche que dans le domaine culturel. Pour ce faire, elle s'est adjoint les services d'Anne Hervé-Minvielle qui complète et dirige son équipe de 11 personnes.

La diffusion de la culture à l'UPMC existait depuis longtemps mais l'université souhaitait évoluer vers la médiation culturelle et se positionner en tant que lieu de mise en culture de la science. A côté d'activités classiques, le service culture met en place des actions plus innovantes et originales : « *L'UPMC soutient la présence de l'art contemporain à l'université, lieu de création et d'innovation en impulsant des projets de mise en résidence d'artiste qui reposent sur un projet artistique construit en interaction entre art et recherche. Ce dispositif permet un maillage d'actions culturelles diverses et novatrices, destinées à l'ensemble des membres de la communauté universitaire et aux publics extérieurs*⁵⁸ ».

La musique fait ainsi l'objet d'un projet triennal de résidence de création artistique à l'UPMC en convention avec la DRAC Ile-de-France. L'accueil en résidence de Serge de Laubier⁵⁹, entre 2008 et 2010, s'appuie à la fois sur les travaux de recherche de l'équipe Lutheries Acoustique et Musique (LAM) de l'Institut Jean Le Rond d'Alembert, et d'autre part sur la structure de création et de recherche Puce Muse, Pôle Ressource pour la Musique Vivante Visuelle Virtuelle (M3V) dont il est le directeur artistique. Ce projet de résidence est comme on le voit un projet fédérateur entre art et sciences.

Plusieurs actions culturelles ont vu le jour à l'occasion de cette résidence pour laquelle un site Web dédié a été mis en place. Ces actions étaient destinées à la fois à la communauté universitaire et aux publics extérieurs dans une volonté affichée d'ouvrir l'université sur les autres. Plusieurs manifestations culturelles ont ainsi eu lieu :

- déambulations sur le parvis,
- installation sonore et lumineuse « *Le Guirlandophone* »
- *Concerts immersifs*, à écouter au cloître et au réfectoire des Cordeliers. Ces manifestations mêlaient à la fois images et sons mais également le patrimoine architectural de l'UPCM.
- Le concert des *Polyphonies Méta-Orchestrales* a clôt ces deux années de résidence en novembre 2010.

Articulée autour de deux programmes de recherche financés par l'ANR cette résidence a réellement mis en synergie concerts-spectacles, recherche, pratiques artistiques collectives et formation.

⁵⁸ http://www.upmc.fr/fr/culture/residence_d_artiste.html Consulté le 22 juillet 2011

⁵⁹ http://www.upmc.fr/fr/universite/politique_d_etablissement/editoriaux/upmc_accueille_artistes_en_residence.html Consulté le 22 juillet 2011

A la suite d'un appel à candidature, L'UPMC accueille désormais en résidence Michel Risse, directeur artistique de la compagnie Décor Sonore⁶⁰ qui se propose de travailler sur l'identité sonore de l'architecture de l'UPMC.

Les idées à retenir

- ✓ **Sélectionner les projets par appel d'offre malgré les difficultés que cela présuppose**
- ✓ **Construire des projets en adéquation avec les disciplines enseignées et les recherches**
- ✓ **Impliquer la communauté universitaire dans les manifestations culturelles**
- ✓ **S'ouvrir vers l'extérieur**

5.2. Université François Rabelais - Tours

L'université François Rabelais⁶¹ est une université pluridisciplinaire qui se distingue par la richesse de son offre culturelle avec une salle de spectacle et un passeport culture pour les étudiants. Depuis 2004, l'université accueille chaque année universitaire des artistes en résidence retenus par le biais d'un appel d'offre. Cette résidence est pour l'heure actuelle essentiellement tournée vers le domaine du spectacle vivant et recrute des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation.

Le cahier des charges de ces résidences implique que l'artiste accueilli crée une œuvre au sein de l'université avec la participation d'étudiants, qu'il ait une action auprès de l'ensemble de la communauté universitaire, par le biais d'ateliers, de conférences, de présentations de travaux, et qu'il s'insère dans la pédagogie en liaison avec les enseignants.

Elle propose une salle Thèlème⁶² située au cœur de l'agglomération tourangelle sur les bords de Loire et dispose de 598 places assises. La régie son et lumière, l'équipement technique et le régisseur général font partie des prestations comprises de la salle. Cette salle est présentée sur une page dédiée du site Culture et on peut également y trouver un plan.

Chaque début d'année universitaire se tient une conférence inaugurale qui présente l'artiste en résidence retenu pour l'année qui commence. Chaque résidence propose son propre site web accessible depuis le portail culture de l'université⁶³.

Les idées à retenir

- ✓ **Se concentrer sur un type de prestation : ici le domaine du spectacle vivant**

⁶⁰ <http://www.decorsonore.org/>

⁶¹ <http://www.univ-tours.fr/> Consulté le 22 juillet 2011

⁶² http://www.univ-tours.fr/90684027/0/fiche___pagelibre/&RH=1179210887117&RF=1179490628907 Consulté le 22 juillet 2011

⁶³ http://www.univ-tours.fr/84114866/0/fiche___actualite/&RH=1179490515642 Consulté le 22 juillet 2011

- ✓ **Créer une page internet dédiée à la salle avec le plan général et les plans de détail**
- ✓ **Son insertion dans la pédagogie en liaison avec les enseignants de disciplines**
- ✓ **Les restitutions de résidences : DVD, cédéroms, recueils, bandes dessinées, etc⁶⁴.**
- ✓ **La conférence inaugurale**
- ✓ **Son ouverture sur l'extérieur**

5.3. Université de Bourgogne

L'université de Bourgogne est une université multidisciplinaire, elle dispose d'un important patrimoine artistique constitué en grande partie dans les années 70 par Serge Lemoine.

Dans le cadre du soutien à la création artistique, l'Atheneum⁶⁵ accueille en moyenne depuis 2001, cinq résidences d'artistes par an qui participent aux missions de recherche et de diffusion artistique de l'université.

Situé au cœur du campus bourguignon, ce projet culturel bénéficie d'un accompagnement technique, financier et humain et favorise l'échange entre étudiants, chercheurs et artistes. En collaboration avec l'Ecole Nationale d'Art de Dijon (ENSA),

Ce temps d'aide à la création et à la recherche rendu possible grâce à l'équipe de l'Atheneum composée de 9 personnes, il est accompagné par des actions de diffusion et de transmission pouvant prendre différentes formes : stages pour les étudiants, rencontres avec des lycéens, conférences, interventions en cours ou émissions de radio.

Les idées à retenir

- ✓ **Ouvrir un site internet dédié**
- ✓ **Élaborer des catalogues d'artistes**
- ✓ **Impliquer la communauté universitaire dans les projets de valorisation**
- ✓ **S'ouvrir sur l'extérieur**

⁶⁴ Annexe 3 : Les restitutions de résidences d'artistes, Université François Rabelais, Tours

⁶⁵ <http://atheneum.u-bourgogne.fr/> Consulté le 23 juillet 2011

III - La conduite du projet

1. ORGANISATION DU PROJET

1.1. Composition des équipes

Martine Mollet, maître d'ouvrage et commanditaire du projet en a défini les périmètres. « Les Métamorphoses du livre » s'insèrent à la fois dans le projet d'action culturelle de l'établissement et dans les résidences d'artistes du projet phare de Marseille Provence 2013, les « Ateliers de l'EuroMéditerranée ». Comme nous l'avons indiqué un peu plus haut, le SCD recevra trois artistes en résidence mais l'œuvre d'Alicia Martin est la plus attendue. Le projet plus spécifiquement réalisé à son attention sera bien évidemment applicable aux deux autres artistes et pourra être adapté si le besoin s'en fait ressentir.

1.1.1. Le comité de pilotage

Il est chargé de valider les propositions du comité technique et de veiller à la mise en perspective des propositions et de la demande initiale. Sa composition très restreinte pourrait être la suivante :

- la directrice du SCD : Martine Mollet,
- la responsable du Service des Collections et de la coopération documentaire : Nelly Kuntzmann,
- la chef de projet des Ateliers de l'EuroMéditerranée- Marseille Provence 2013 : Erika Négrel,

En revanche, il me semblerait intéressant de solliciter en tant qu'experts le responsable et/ou des enseignants de la formation à la médiation culturelle et aux arts plastiques qui pourraient apporter un regard « critique » et constructif sur les actions de valorisation envisagées.

1.1.2. Le comité technique

Il est chargé de mettre en œuvre le projet dans la limite du périmètre précédemment défini. Je propose comme participants :

- l'adjoint à la directrice du SCD pour la coordination et la mise en œuvre des actions culturelles du SCD :
- moi-même en tant que responsable fonctionnelle
- un responsable technique
- la responsable de la communication
- le responsable de la formation
- la responsable du pôle documentaire Arts
- le responsable du Service de l'information et de la documentation en ligne (SIDEL).

Là encore, j'envisage volontiers de faire participer des personnes ayant une expérience de terrain que l'on pourrait recruter dans la communauté universitaire au sens large du terme (enseignants, étudiants, personnels) comme par exemple un représentant de la Maison des sciences ou de la cellule communication de l'université.

1.2. Les moyens à mettre en oeuvre

1.2.1. Les ressources humaines

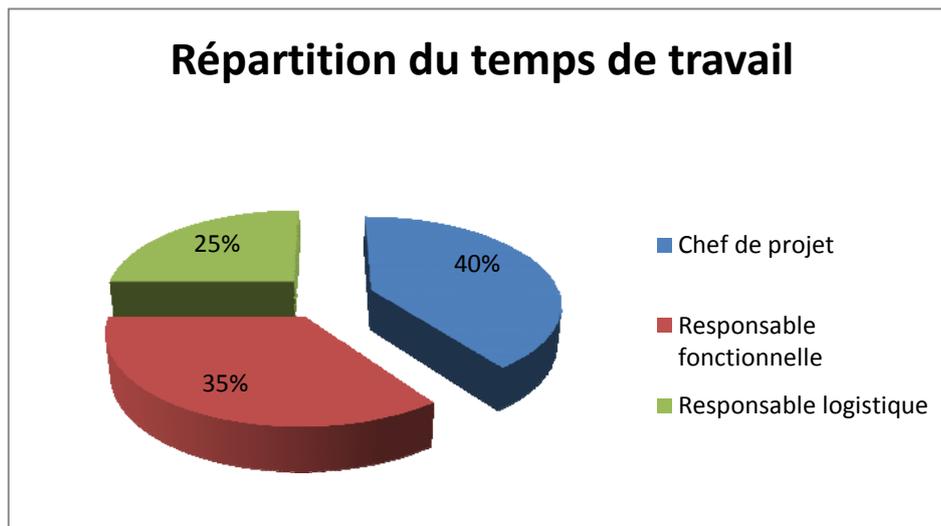
Il est évident que ce projet ne pourra se faire que si un certain nombre d'acteurs s'implique. Aujourd'hui encore dans les bibliothèques universitaires, l'action culturelle n'est pas toujours perçue comme une de leur mission par bon nombre d'agents.

Il me semblerait donc judicieux de pouvoir impliquer l'ensemble des personnels du SCD sur la base du volontariat : participation à l'organisation matérielle et technique, à l'élaboration des actions de valorisation ou à la médiation culturelle proprement dite (accueil, information et formation du public). Le principe du volontariat me paraît essentiel car l'on a déjà vu par le passé que lorsque le personnel était impliqué contre son gré, il avait l'impression que cela venait en plus de ses tâches quotidiennes ce qui impliquait une démotivation des acteurs, préjudiciable au projet dans son ensemble. Il apparaît donc essentiel de bien communiquer en interne sur le projet dans sa globalité et d'en souligner son intérêt pour l'établissement.

Cependant il n'en reste pas moins vrai qu'au moins trois personnes seront plus particulièrement engagées dans ce projet :

- un conservateur : le chef de projet, adjoint à la directrice du SCD pour la coordination et la mise en œuvre des actions culturelles et responsable de la bibliothèque du site Saint-Charles.
- une bibliothécaire : la responsable fonctionnelle, correspondante de l'action culturelle sur le site Saint-Charles,
- un magasinier : le responsable de la logistique et ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)

Il est bien entendu que ce projet n'occupera 100% de leurs tâches, on peut d'ores et déjà envisager la répartition suivante :



Cela représentera environ un ETP (Équivalent Temps Plein) annuel et n'empêchera pas que ponctuellement la mobilisation des uns et des autres pourra être revue à la hausse en fonction des besoins. Cela concerne bien entendu uniquement les agents du SCD dont le projet fait partie des missions de leur poste.

On peut également imaginer le recours au monitorat étudiant comme alternative intéressante. Le décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 stipule que « *Afin d'encourager la formation à la recherche et par la recherche des diplômés de l'enseignement supérieur au niveau du doctorat et de faciliter leur orientation tant vers les activités de recherche que vers d'autres activités de l'économie, de l'enseignement et de la culture, les établissements publics [...] peuvent recruter des étudiants inscrits en vue de la préparation d'un doctorat par un contrat dénommé contrat doctoral⁶⁶* ». Il serait peut être intéressant de proposer un partenariat aux étudiants en Médiation culturelle

Former à la médiation culturelle

Actuellement l'équipe du SCD souffre d'un manque de formation à la médiation culturelle. Pourtant lors des précédentes expositions, hormis celles livrées « clés en main » c'est-à-dire avec une organisation préalable des visites, nous avons pu nous rendre compte à quel point la médiation culturelle était une compétence à part entière. Compte tenu que les expositions se mettent en place petit à petit dans l'espace Pouillon, la direction du SCD n'a pas envisagé jusqu'à présent de réelles sessions de formation.

J'envisage de m'appuyer, pour constituer l'équipe de formateurs, sur les membres de la formation Arts du spectacle et Médiation culturelle de l'art, et sur des collègues du SCD qui ont déjà une expérience de la médiation culturelle. Ces formations pourraient être organisées en interne pendant le premier semestre 2012 et se feraient sur la base du volontariat, pour les agents de l'ensemble du SCD intéressés par l'acquisition de cette nouvelle compétence. Elles devront être validées et formalisées dans le plan de formation interne en accord avec l'équipe de direction.

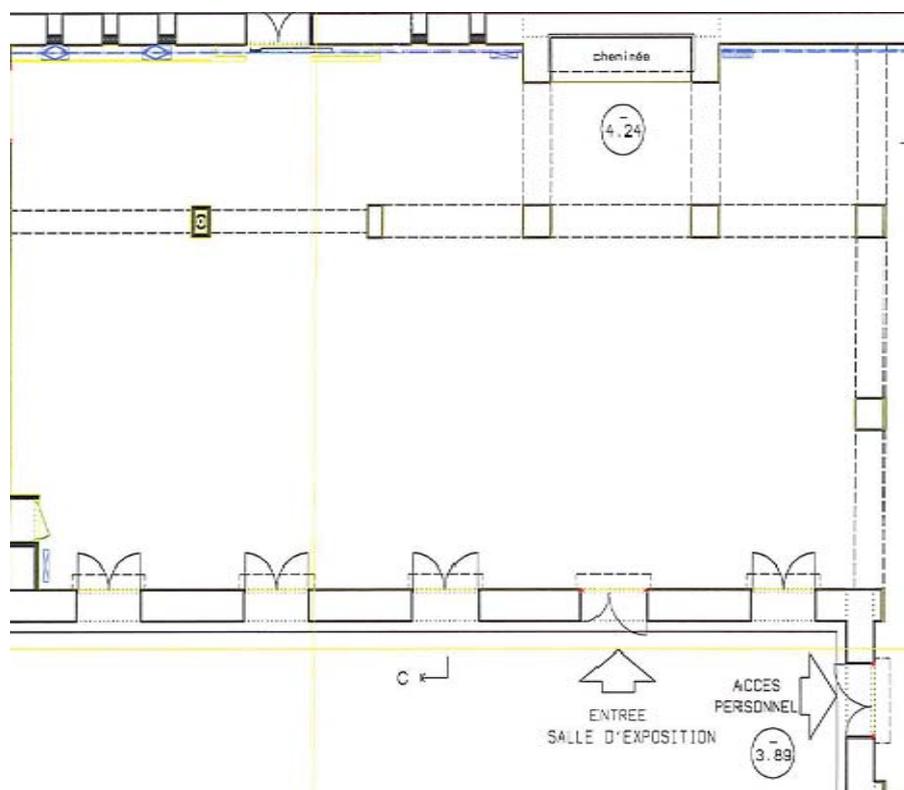
⁶⁶http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=1E4AE77D7E61FB193ED0FF2DF2D800DE.tpdjo06v_2?cidTexte=JORFTEXT000020552499&dateTexte=20110917 Consulté le 17 septembre 2011

Il sera indispensable d'organiser des sessions de formation de formateurs pour que l'équipe se sente à l'aise avec les différents types d'actions qui seront menés. Ces formations pourraient être organisées en interne pendant le premier semestre 2012 et se feraient sur la base du volontariat, pour les agents de l'ensemble du SCD intéressés par l'acquisition de cette nouvelle compétence. Elles devront être validées et formalisées dans le plan de formation interne en accord avec l'équipe de direction.

1.2.2. Moyens matériels

L'espace Fernand Pouillon

Avec l'inauguration de l'Espace Pouillon, le SCD dispose désormais de son propre espace culturel dédié. C'est une salle rectangulaire de 250 m² sans cloisonnement, elle est située au rez-de-chaussée de la bibliothèque, à l'entrée immédiate du campus. Elle est desservie par un escalier et un ascenseur intérieurs qui la mettent directement en relation avec la salle de lecture de la bibliothèque mais on peut y accéder également de l'extérieur. Sa façade principale est composée de quatre portes-fenêtres qui s'ouvrent sur un patio agrémenté d'une fontaine, sur le mur opposé une porte-fenêtre donne sur une cours et un plan incliné facilite le chargement/déchargement du matériel nécessaire à une exposition. Cette salle est actuellement équipée d'un vidéo projecteur et bénéficie du réseau Wifi. Elle peut accueillir environ 80 personnes.



Plan de l'Espace Fernand Pouillon

Le magasin aveugle

Dans le prolongement de l'espace Pouillon se situe un magasin aveugle où sont actuellement stockés, entre autre, les livres pilonnés dont se servira Alicia Martin. Dans un premier temps, il conviendra de dégager cet espace de ce qui ne constituera pas le matériau sur lequel travaillera l'artiste et dans un deuxième temps, il s'agira de ranger les livres accumulés à même le sol sur les étagères prévues à cet effet. En effet, afin de réaliser son œuvre Alicia Martin a besoin de choisir les livres : par discipline, par format et/ou en fonction de leur état physique.

L'appartement de fonction

Au sous-sol de la bibliothèque, se trouve un appartement avec une entrée indépendante et une autre permettant d'accéder aux parties communes de l'établissement, il avait été aménagé initialement pour accueillir un gardien. Cet appartement depuis longtemps désaffecté et laissé en l'état sert d'espace de rangement. Il est composé de plusieurs petites pièces et d'une cuisine. Afin de le rendre habitable, il convient d'y effectuer des travaux : décroisement afin de créer une pièce à vivre de bonne taille et une chambre, aménagement d'une cuisine adaptée, création d'une salle de bain, mise en conformité des installations, etc. La présidence de l'université s'est engagée à réaliser ces travaux afin d'accueillir les artistes en résidence.

1.2.3. Estimation financière

Un budget prévisionnel a été fixé en accord avec le chargé de projet des Ateliers de l'EuroMéditerranée : le montage sera commun aux deux structures. Le SCD prévoit de mettre à disposition :

- trois résidences d'artistes,
- l'Espace Fernand Pouillon qui servira d'atelier pour les artistes,
- un hébergement à la bibliothèque si besoin,
- le pilon des bibliothèques du réseau,
- une équipe d'accueil (bibliothécaire du SCD)

	Budget commun SCD/AEM
2011	40 000 €
2012	40 000 €
2013	40 000 €
Total	120 000 €

Budget prévisionnel « Les métamorphoses du livre » - AEM Marseille Provence 2013

Ce budget comprendra les honoraires des artistes, le transport et l'hébergement ainsi que les frais de production et d'installations de(s) l'œuvre(s), la communication et la médiation autour de la résidence. En outre, comme la résidence s'installe dans une structure préexistante, elle bénéficie de ce fait du personnel permanent.

Ce budget pourrait être revu à la hausse en cas de participation d'autres ressources de l'université (le département SATIS, le Service communication, les formations Arts du spectacle et Médiation culturelle de l'art).

2. L'ORDONNANCEMENT DES TÂCHES

2.1. Communication

Il s'agit d'initier un plan de communication spécifique au projet et qui l'accompagnera sur toute la durée. Il sera conçu en partenariat avec le service communication de l'Université de Provence et avec celui des Ateliers de l'EuroMéditerranée et s'organisera autour de 5 axes principaux :

- Prévoir les frais de communication à engager,
- Inventorier et classer les destinataires en distinguant bien ce qui relève de la communication interne (pour informer, mobiliser, impliquer les équipes) et de la communication externe (les partenaires, la presse, etc.)
- Définir les contenus des messages en fonction des situations et les mettre en une forme adaptée à chaque média choisi (un même contenu pourra être diffusé sous différentes formes : affiches, annonces radio, tracts, etc.)
- Concevoir un dossier de presse
- Contacter les Presses universitaires pour la publication d'un catalogue
- Lister les ressources disponibles (blog, listes de diffusion, réseaux sociaux, etc.) voire en prévoir d'autres (portail dédié, etc.)

2.2. Valorisation

- Valorisation numérique⁶⁷ : il me semble indispensable de laisser une place importante au multimédia dans ce type de projet. La mise en place d'un site web officiel s'inscrit dans la logique d'une préparation de la visite, il devra avant tout livrer les informations pratiques, faire la promotion du projet (lettre périodique d'information, abonnement à un flux RSS, par ex.) et permettre de suivre le projet à distance. Je trouve en effet particulièrement enthousiasmante l'idée de suivre la dématérialisation de l'objet livre sur le web.
- Valorisation pédagogique : mise en place d'ateliers, lieux d'échange et de rencontres d'où émergeront des performances.
- Valorisation en images : réalisation d'une exposition de photographies qui permettrait de suivre de bout en bout le projet. Ces clichés seraient affichés dans l'Espace Fernand Pouillon et mis en ligne
- Organisation de journées d'études sur le désherbage, le marché éditorial, la fonction sociale du livre, etc.

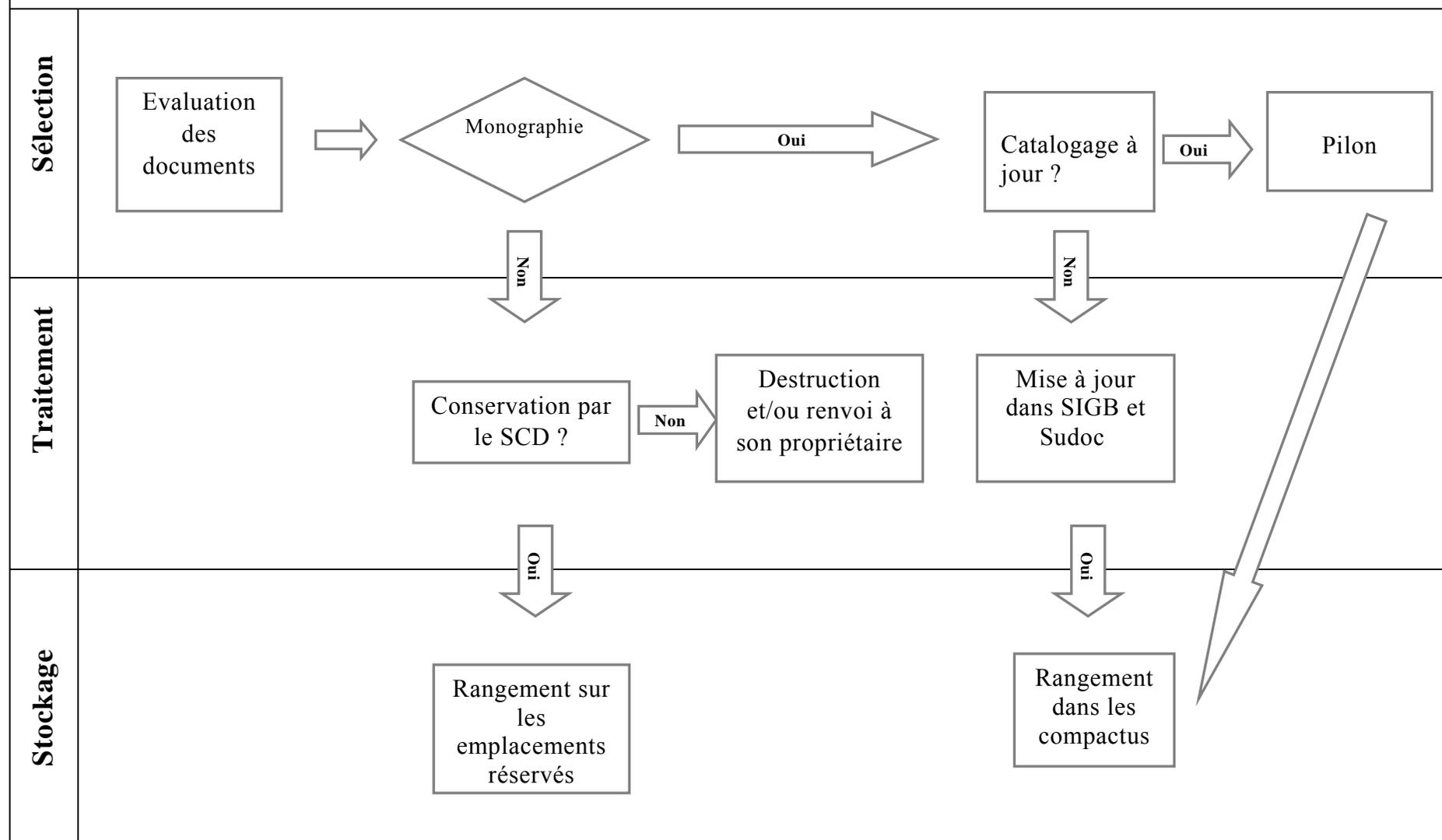
⁶⁷ <http://www.knowtex.com/blog/valorisation-numerique-des-patrimoines-dans-les-musees-1/> Consulté le 23 juillet 2011

- Créer un fonds documentaire sur l'action culturelle qui pourrait être placé dans l'Espace Fernand Pouillon. Il faudrait prévoir une ligne budgétaire et envisager des solutions pour sécuriser ce fonds.
- Organiser des rencontres débats avec les artistes qui leur permettrait d'expliquer leur démarche artistique compte-tenu de la spécificité des Ateliers de l'EuroMéditerranée qui implique l'immersion de l'artiste dans le métier qui l'accueille en résidence,
- Préparer une conférence inaugurale pour présenter la résidence d'artiste,
- Des cours théoriques sur l'art, l'histoire de l'art, l'histoire du livre, etc.
- Des animations avec des enseignants de disciplines scientifiques : informatique, chimie, physique afin d'expliquer l'aspect scientifique du montage final de l'œuvre.

2.3. Environnement technique à préparer

- Réorganisation du magasin aveugle : jusqu'à aujourd'hui, ce magasin a servi de lieu de stockage pour certains documents administratifs et pour des ouvrages en attente d'une décision. Depuis que le projet du SCD pour les Ateliers de l'EuroMéditerranée a été retenu, c'est également là que les livres pilonnés de l'ensemble des bibliothèques sont accumulés. Il s'agit d'une part de trier les documents et les livres en attente et d'autre part de stocker les livres pilonnés sur les compactus prévus à cet effet.

Réaménagement du magasin aveugle : modèle organisationnel



- Réaménagement de l'appartement de fonction : cet appartement est devenu un entrepôt de la bibliothèque. Lorsque le projet a été retenu, l'université a fait part de son intention de participer à la réhabilitation de ce lieu. Si le projet est validé, et après l'appel d'offre passé pour recruter un architecte il faudra dans un premier temps débarrasser l'appartement des encombrants et dans un deuxième temps travailler avec l'architecte sur les travaux à entreprendre. Ensuite, il faudra effectuer le suivi des travaux et leur réception.
- Acheminement du pilon des différentes bibliothèques : il faudra envisager de communiquer à nouveau sur le pilon lors des réunions de section ou de politique documentaire afin de sensibiliser les responsables de pôles documentaires et organiser l'acheminement du pilon vers Saint-Charles. Des personnels et le véhicule de fonction devront donc être sollicités.

2.4. Organiser les réunions du comité de pilotage

Une fois que le principe du comité de pilotage aura été validé par l'équipe de direction du SCD, il conviendra de nouer des contacts avec les participants d'envisager puis de prévoir une première réunion. Afin de planifier au mieux et de respecter l'agenda de chacun, le logiciel Doodle sera utilisé pour fixer le calendrier des réunions. Chaque réunion fera l'objet d'un compte-rendu écrit, et s'enrichira à chaque réunion. Il sera consultable sur l'intranet au volet « Action culturelle.



bibliothèques SCD
Service Commun de Documentation
www.univ-bourgogne.fr/scd

Suivi des réunions du Comité Technique

N°	Date	Participants	Informations/Décisions/ Actions
1	01/10/2011	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de Projet • Responsable fonctionnelle • 	I :
			D :
			A :
2	01/10/2012	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de Projet • Responsable fonctionnelle • 	I :
			D :

			A :
3	01/14/2012	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de Projet • Responsable fonctionnelle • 	I :
			D :
			A :

Ce compte-rendu sera détaillé en trois points (information, décision, action), c'est-à-dire qu'à chaque réunion pour chaque point présenté (I), une décision (D) sera prise et une action (A) sera conçue et devra être mise en place dans les temps impartis par le calendrier.

Il reste bien entendu que toute décision envisagée par le comité technique devra être validée par le comité de pilotage pour pouvoir être réalisée.

3. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TÂCHES

Calendrier prévisionnel des tâches 2011-2012

Phases	Actions	Acteurs	2011				2012				Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
			Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.					
Projet	Présentation du PPP	FLG													
	Validation du principe par l'EDIR	C													
	Prise de contact avec les membres du CT	FLG													
	Programmation des réunions du CT	JB/FLG		1		2		3		4			5	6	
	Mise en place d'un plan de formation	JB/FLG/FC/JLB													
	Formations à la médiation culturelle	JB/FLG/FC/MH													
	Inventaire des ressources disponibles	FC/MH													
	Elaboration du dossier de presse	JB/FLG/FC													
	Inventaire des outils de communication	JB/FLG/FC													
	Préparation du plan de communication	JB/FLG/FC													
	Conception du catalogue d'artiste	JB/FLG/FC/NK													
Valorisation	Création d'un fonds documentaire sur l'action culturelle	FLG													
	Présentation du dispositif retenu	FLG													
	Contacts avec les responsables pédagogiques des différentes filières envisagées	FLG/JM													
Technique	Débarras magasin aveugle	MM													
	Centralisation du pilon	MM													
	Mise en place du pilon dans les compactus	MM													
	Débarras de l'appartement de fonction	MM													
	Travaux	UP													

Calendrier prévisionnel des tâches 2012-2013

Phases	Actions	Acteurs	2012				2013				Août				
			Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.		Mai	Juin	Juil.	
Projet	Programmation des réunions du CT	FLG													
	Inauguration	C													
Communication	Choix des stratégies	JB/FLG/FC													
	Mise en place du plan de communication	JB/FLG/FC													
	Choix des ressources à mettre en place	JB/FLG/FC/MH													
	Test	JB/FLG/FC/MH													
	Mise en place des ressources	JB/FLG/FC/MH													
	Conception du catalogue d'artiste	JB/FLG/FC/NK													
	Publication du catalogue	JB/FLG/FC/NK													
	Elaboration du dossier de presse	JB/FLG/FC													
Publication du dossier de presse	JB/FLG/FC														
Valorisation	Création d'un fonds documentaire sur l'action culturelle	FLG													
	Reportage	Satis													
	Journées d'études	NK													
	Débats/Rencontres	NK/AM													
	Cours théoriques	Arts/NK													
	Animations vers les collèges/lycées	JB/FLG/Escup													
Technique	Mise en place des ateliers	Médiation cultur.													
	Logistique	MM													

4. DÉFINITION DES RÔLES

Groupe de travail « Communication »	
Composition	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet + responsable fonctionnelle • Service de communication du SCD • Service communication de l'Université de Provence • Maison des sciences – Université de Provence • Ateliers de l'EuroMéditerranée • Service de l'information et de la documentation en ligne • Service de la formation 	<p>Externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ <i>Service communication du SCD</i> → communication habituelle (blog, lettre d'information, affiches, cartons d'invitation, inauguration) etc. ◇ <i>Service communication de l'UP</i> → communication vers les partenaires externes et internes de l'université de manière institutionnelle, ◇ <i>Service communication des AEM</i> → insérer l'évènement dans le réseau MP 2013, ◇ <i>Maison des sciences</i> → prévoir les animations avec les partenaires habituels ◇ <i>Dossier de presse</i> → à rédiger, ◇ <i>Portail informatique spécifique</i> + insérer dans la page « Action culturelle » existante ◇ <i>Un catalogue d'artiste</i> à réaliser et publier en partenariat avec les Presses universitaires <p>Interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ <i>Communication vis-à-vis du personnel</i> vers une newsletter régulière par exemple, des informations lors des réunions de section, des comptes-rendus publics des diverses réunions ◇ <i>Formation des personnels</i>
Groupe de travail « Valorisation »	
Composition	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet + responsable fonctionnelle, • Service des Collections et de la coopération documentaire, • Pôle documentaire Arts, • Participants au groupe de travail Action culturelle intéressés par le projet, • Un représentant des formations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Satis (Formation aux métiers de l'image et du son), - Arts du spectacle et Médiation culturelle de l'art, 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ <i>Photographies</i> de l'œuvre en construction et exposition, ◇ <i>Interview</i> filmée de l'artiste, ◇ <i>Organisation de journée(s) d'études</i>, ◇ <i>Mise en place d'ateliers</i>, ◇ <i>Organisation de conférences débats</i> : art et philosophie, art et sciences, etc. ◇ <i>Débat avec l'artiste sur son œuvre</i>, sa perception de la bibliothèque, des livres, etc.

<ul style="list-style-type: none"> - Arts et Histoire de l'art, - Monde du livre, - Métiers du livre. 	
Groupe de travail « Technique »	
Composition	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet + responsable fonctionnelle, • Responsable de la logistique de l'Espace Pouillon, • Responsables patrimoine et logistique Université de Provence. 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ <i>Réorganisation du magasin aveugle</i> de façon à faciliter le choix des livres par l'artiste, ◇ <i>Mise en sécurité</i> des espaces, ◇ <i>Réaménagement de l'appartement de fonction</i>, ◇ <i>Facilitation du travail</i> de l'artiste et mise à disposition de l'infrastructure et du matériel nécessaires à sa création artistique.
Groupe de travail « Administration »	
Composition	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Service des affaires générales 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ <i>Aspects juridique du projet</i>, ◇ <i>Assurances</i>, ◇ <i>Travail administratif</i>: prise de rendez-vous, courrier, réception des fournisseurs, commandes, etc.

5. ÉVALUATION

L'évaluation de ce projet se fera selon les critères suivants :

- le volume des entrées,
- la composition et la diversité des visiteurs : il est important de tenir compte des réactions des visiteurs, de leurs satisfactions, de leurs motivations et de leurs attentes,
- l'implication des agents du SCD dans ces résidences,
- les partenaires impliqués.

Conclusion

Même si l'action culturelle est désormais bien implantée et bien maîtrisée au Service Commun de Documentation de l'Université de Provence, l'accueil en résidence d'artistes lors des Ateliers de l'EuroMéditerranée est un nouveau défi dans ce domaine, de surcroît l'équipe ne bénéficie pas de l'expérience d'établissements similaires.

Il convient dès lors d'inventer et d'imaginer les possibles actions de valorisation pour faire de cette première une réussite et susciter d'autres initiatives, de réunir une équipe autour de l'action culturelle et d'en organiser la mission qui du fait du SCD unique dans quelques mois deviendra transversale.

L'action culturelle telle qu'elle est mise en place au SCD ne saurait se dissocier du contexte dans lequel elle existe. Une réflexion sur les partenaires au sein d'une université pluridisciplinaire de grande envergure doit être menée afin de mieux définir les stratégies à mettre en place sur les choix des artistes envisagés et les actions d'accompagnement à entreprendre. L'action culturelle telle qu'elle est envisagée aujourd'hui au sein du SCD se doit d'être ambitieuse et permettre une meilleure visibilité de l'établissement tant pour les membres de la communauté universitaire et que pour les extérieurs.

A l'heure redoutée par les uns et attendue par les autres des évolutions qui affectent l'environnement des bibliothèques, la réflexion qu'implique l'action culturelle sur les attentes et les comportements des publics permet de repositionner le métier dans une nouvelle dynamique.

Les premiers jalons des possibles typologies de valorisation et d'accompagnement d'artistes en résidence ont été posés par ce travail, il conviendra de les évaluer pour pouvoir les retravailler, les enrichir et prolonger la réflexion.

Bibliographie

La politique culturelle des universités :

CHENE, Janine et Art+Université+Culture. *Penser(z) les politiques culturelles universitaires : Journées nationales 13 et 14 janvier 2005*. [Villeneuve d'Asq] : [A+U+C], 2006

ETHIS, Emmanuel et Commission Culture et Université. *De la culture à l'université 128 propositions : Rapport remis à Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*. [Paris] : Armand Colin, 2010.

L'action culturelle en bibliothèque :

Arabesque, avril-mai-juin 2008, n°50. *Dossier : Action(s) culturelle(s) en bibliothèque universitaire*. Montpellier : ABES, 2008

BRIET, Anne-Laure. *Les partenariats dans le cadre de l'action culturelle en bibliothèque : enjeux et spécificité*. Mémoire de DCB, janvier 2010, ENSSIB

CABANNES, Viviane et POULAIN, Martine (dir.). *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1998, 214 p. ISB 978-2-7654-0958-8

DAMIEN, Robert. *Quel sens pour l'action culturelle en bibliothèque ?* ADBDP, 15 août 2009 [en ligne] < <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article467> > Consulté le 9 juin 2011

DOURY-BONNET, Juliette. *L'action culturelle en bibliothèque*.BBF, 2006, t.51, n°1, p 96-97

HUCHET, Bernard et PAYEN Emmanuelle. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2008. 319 p. ISBN 978-2-7654-0958-8

PECHENARD, Jean. *Compte-rendu du sondage ADBU Action culturelle en BU*. 30 avril 2007. 24 p. [en ligne] < <http://adbu.fr/> > Consulté le 2 février 2011

Les bibliothèques :

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques*. Paris : La Découverte, 2007. 120 p. EAN 9782707152770

BORGES, Jorge Luis. *Fictions*. Paris : Gallimard, 2008. ISBN 978-2-07-036614-9

CALENGE, Bertrand. *Bibliothécaire, quel métier ?* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2004

GUITART, Cécil. Un nouveau bibliothécaire : le bibliothécaire ingénieur. BBF, 1987, n° 4 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 17 septembre 2011

MOREL, Eugène. *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*. Paris : Mercure de France, 1908-1909. XVIII-390, 475 p.

SERVET, Mathilde. *La bibliothèque troisième lieu*. Mémoire de DCB, janvier 2009. ENSSIB

MOUREN Raphaële et PEIGNET, Dominique. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2007

Le pilon :

BAEZ, Fernando. *Histoire universelle de la destruction des livres : des tablettes sumériennes à la guerre d'Irak*. Paris : Fayard, 2008

CARRIERE, Jean-Claude et ECO, Umberto. *N'espérez pas vous débarrasser des livres*. Paris : Librairie générale française, 2010. 281 p. EAN 9782253156178

DESALAMAND, Paul. *Le pilon*. Meudon : Quidam, 2006. 145 p. EAN 9782915018172

HRABAL, Boumil. *Une trop bruyante solitude*. Paris : R. Laffont, 2007. 120 p. EAN 782221109847

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1990. 62 p.

GAUDET, Françoise et LIEBER, Claudine. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1999. 317 p. EAN 9782765407539

L'art contemporain et la médiation :

CAILLET, Elisabeth. *Les médiations de l'art contemporain*. Arles : Actes sud, 2004. 191 p. EAN 9782253156178

DAGOGNET, François. *100 mots pour comprendre l'art contemporain*. Paris : Les empêcheurs de tourner en rond, 2003. 235 p. EAN 9782846710589

SLOMAN, Paul et ANTAYA, Christine. *Book art: iconic sculptures, installations made from books*. Berlin: Gestalten, 2011. 208 p. EAN 9783899553666

Table des annexes

ANNEXE 1	65
ANNEXE 2	69
ANNEXE 3 RAPPORT D'ACTIVITÉ « ACTION CULTURELLE » SERVICE DE DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE	75
ANNEXE 4	87
ANNEXE 5	89

Annexe 1

Charte de l'action documentaire Service de documentation de l'Université de Provence



**Université de Provence Aix-Marseille 1
Service Commun de Documentation
Charte de l'action culturelle**

Préambule

Le Conseil de la documentation de l'Université de Provence en sa séance du 8 juillet 2009 s'est doté d'une « charte de l'action culturelle », document cadre qui permettra d'inscrire l'action culturelle au cœur des activités des bibliothèques du réseau, en complémentarité avec leurs missions documentaires. Cette activité sera menée en totale cohérence avec la mission Culture de l'Université de Provence.

Ce document servira de référence aux professionnels des bibliothèques impliqués dans des actions, seuls ou en partenariat, ainsi qu'aux tutelles. C'est un document qui fixe des principes, des intentions ainsi qu'une ligne de conduite, lesquels doivent être visibles et lisibles, directement communicables et discutables. Il pourra être complété, si nécessaire, par des documents de politique culturelle plus spécifiques.

Missions et objectifs du Service Commun de Documentation en termes d'action culturelle

Les bibliothèques de l'université sont des lieux d'étude mais aussi des lieux culturels et de sociabilité. La mission culturelle des services communs de la documentation a plus particulièrement été encouragée par les textes officiels : « Le service commun de la documentation (...) a notamment pour fonctions (...) de participer (...) aux activités d'animation scientifique et technique de l'établissement » (décret n°85-694 du 4 juillet 1985¹ sur les SCD, article 1).

Fort de cette incitation institutionnelle, le SCD de l'Université de Provence souhaite inscrire sa mission culturelle dans les missions générales qui sont les siennes. Le SCD proposera au public une offre de manifestations culturelles dont le contenu participe, au même titre que les collections, de la mise en œuvre de sa mission générale.

Ces manifestations culturelles devront plus particulièrement s'articuler autour des concepts d'« encyclopédisme », d'« interdisciplinarité » et de « culture générale », ce qui signifie : éveiller la curiosité ; mettre, autant que possible, les savoirs en dialogue ; favoriser au sein de l'espace public un débat démocratique et civique ; questionner la modernité dans les domaines et disciplines du savoir ; avoir recours à toutes les formes, toutes les sources et tous les supports du savoir afin de multiplier les points de vue et proposer au public des outils lui permettant de comprendre l'actualité.

Ces manifestations culturelles s'attacheront toujours à mettre en valeur et souligner le lien avec les collections physiques et virtuelles, imprimées et multimédia, du Service commun de documentation, ainsi qu'avec les enseignements prodigués à l'Université de Provence, enseignements pluridisciplinaires (lettres, langues, arts, sciences humaines, sciences et technologies) et les activités de l'Espace scientifique et technique.

¹ Modifié par les décrets n°91-320 du 27 mars 1991 et n°2009-207 du 19 février 2009.

Publics

Le public naturellement visé par les manifestations culturelles des bibliothèques sera celui de la communauté universitaire d'Aix-Marseille (étudiants, enseignants chercheurs, personnels administratifs).

Toutefois l'ouverture à tout public autre qu'universitaire sera recherchée (notamment scolaires et grand public). Ainsi la conception des manifestations culturelles, la communication sur ces manifestations culturelles, élargiront le cadre du public habituel des bibliothèques de l'Université de Provence.

Les attentes supposées du public sont multiples : culture personnelle ou professionnelle, support ou prolongement au cursus et à la formation initiale, continue ou en cours, curiosité, etc. A cette diversité doit répondre une pluralité de manifestations et de thématiques.

Par ailleurs, le développement de l'offre en ligne de services et d'accès à des documents permet de toucher un public élargi au-delà des contraintes géographiques ou horaires : le recours à des expositions « virtuelles » (complémentaires d'une manifestation physique ou totalement originales et inédites) pourra donc être exploité.

Dans la mesure du possible, il conviendra de procéder à l'évaluation (qualitative et quantitative) des manifestations produites au sein de l'établissement. Des outils tels que des questionnaires, enquêtes, rapports et bilans internes, indicateurs, permettront de mieux connaître le public des manifestations et d'avoir une meilleure idée de leur impact et de leur réception.

Coopération et partenariats

La mission culturelle du SCD s'inscrit dans la mission culturelle plus large de son Université. Toute manifestation culturelle émanant des bibliothèques sera ainsi insérée dans une politique et une programmation d'établissement.

A ce titre, les partenaires privilégiés et habituels des bibliothèques seront les associations d'étudiants, les UFR et départements, les composantes et services de l'Université de Provence, le Théâtre Vitez, et l'Espace scientifique et technique. Il paraît d'ailleurs important, dans cette optique, que ces partenaires privilégiés puissent eux-mêmes, si besoin, être source de proposition et que des liens structurels puissent être créés avec eux, dans le respect de la présente charte.

Mais le SCD de l'Université de Provence s'inscrivant dans un environnement très riche, coopération et partenariat pourront également être tissés avec de nombreux institutions et établissements : autres universités d'Aix-Marseille, autres bibliothèques (universitaires ou municipales) d'Aix-Marseille, autres établissements culturels et scientifiques d'Aix-Marseille ou d'ailleurs, associations basées sur Aix et Marseille, etc.

Il serait notamment souhaitable d'envisager la coproduction de manifestations, de développer la location d'expositions itinérantes, etc.

Modalités de programmation

Place sera faite à de multiples supports pour exercer cette action culturelle au sein des bibliothèques de l'Université de Provence : expositions (physiques et/ou virtuelles) et visites d'expositions ; conférences, débats, colloques ; projections de films et de documentaires ; lectures, rencontres d'auteurs, ateliers ; spectacles et performances.

Ces supports multiples pourront s'envisager de façon ponctuelle ou par cycles, de façon connectée ou déconnectée avec les programmes territoriaux (Marseille 2013), nationaux (Lire en Fête, Fête de la Science, etc.) ou internationaux.

A côté de ces actions culturelles événementielles et clairement labellisées, les bibliothèques devront également chercher à animer, toute l'année, par des présentations plus modestes de livres ou d'autres collections en lien avec l'actualité locale, nationale ou internationale, leurs locaux et leurs espaces. Pour ce faire, la connexion avec des outils de communication tels le site Web, le blog ou la liste de diffusion sera précieuse.

Les bibliothécaires programmeurs analyseront les médias les plus adéquats pour servir les contenus et la nature des documents susceptibles d'être présentés au public.

De même, en fonction du lieu, tout type de manifestation culturelle ne pourra se tenir dans les mêmes conditions ni avec les mêmes médias et/ou supports :

- A Saint Charles, le SCD dispose d'un Espace culturel spécifique et dédié, permettant a priori tout type de manifestation.
- A Château-Gombert, les locaux peuvent permettre la tenue de manifestations assez variées, sur un campus toutefois excentré.
- A Aix Schuman, les espaces de la bibliothèque sont actuellement insuffisants : toute action devra par conséquent être intégrée aux contraintes de fonctionnement du site.
- Sur les sites de l'IUFM, les bibliothèques participent à la politique culturelle mise en œuvre par l'IUFM d'Aix-Marseille, en partenariat avec les institutions culturelles locales.

Il semble enfin important de réfléchir également à la constitution d'une mémoire de cette activité de production culturelle, qu'il s'agisse de l'activité éditoriale autour des manifestations ou de la collecte et de l'organisation de la mémoire photographique et/ou numérique des manifestations. Cette mémoire pourra s'intégrer aux fonds des bibliothèques du SCD.

Annexe 2

Les Métamorphoses du livre



« Les métamorphoses du livre » Projet pour Marseille - Provence 2013

Université de Provence,
Service Commun de Documentation





> Bibliothèque du campus Saint-Charles, construite par Fernand Pouillon, labellisée « Patrimoine du XXe siècle »

Les bibliothèques : un lieu de fréquentation

Chaque année, les bibliothèques du Service Commun de Documentation de l'Université de Provence accueillent environ 700 000 lecteurs, prêtent environ 200 000 documents et sont ouvertes 60h30 par semaine, y compris le samedi matin.

Ce sont des lieux très fréquentés dans lesquels les étudiants et les enseignants chercheurs se retrouvent pour travailler mais aussi pour apprendre, se cultiver et se rencontrer. Les bibliothèques sont donc des lieux d'étude mais aussi des lieux culturels et de sociabilité.

La bibliothèque Saint-Charles et l'Espace Fernand Pouillon

En novembre 2009, la bibliothèque du campus Saint-Charles (construite par l'architecte Fernand Pouillon voici un peu plus de 50 ans et labellisée « Patrimoine du XXe siècle ») a été entièrement rénovée.

Par ailleurs, l'espace indépendant du rez-de-chaussée, qui appartenait autrefois à la Bibliothèque départementale de prêt, est

devenu L'Espace Fernand Pouillon, espace culturel polyvalent de 250 m² qui accueille expositions, conférences-débats, projections, spectacles...

L'attractivité du lieu

L'Espace Fernand Pouillon présente de nombreux avantages :

- au pied de la gare Saint-Charles
- à l'entrée immédiate du campus
- en rez-de-chaussée (accessibilité aux personnes à mobilité réduite)
- excellente desserte des transports en commun (train, métro, bus, vélo)
- visibilité, convivialité, sociabilité pour les étudiants, les lycéens du lycée voisin Victor Hugo (classé ZEP), et, plus largement, le public qui fréquente ce quartier en complète réhabilitation (périmètre EuroMéditerranée).

L'action culturelle dans les bibliothèques de l'Université de Provence

De nombreux événements culturels ont déjà rythmé la vie des bibliothèques de l'Université de Provence. Parmi les principaux : l'opération « l'Art dans la Science » à Marseille en novembre 2007, l'inauguration de l'Espace

de Recherche et de Documentation Gao Xingjian à Aix en avril 2008 (en présence de Gao), l'exposition « De mémoire de bibliothèque » dans le cadre des 600 ans de l'Université, d'abord à Aix jusqu'en décembre 2009, puis à Marseille jusqu'en avril 2010, enfin l'exposition « E pur si muove ! Regards sur l'astronomie » à Marseille, dans le tout nouvel Espace Fernand Pouillon, en novembre 2009.

La perspective de Marseille 2013

Avec la perspective de Marseille 2013, l'action culturelle à l'Université de Provence et dans ses bibliothèques pourrait prendre une ampleur nouvelle et faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un acteur à part entière dans l'ensemble des manifestations organisées à cette occasion.

En développant du lien social à l'intérieur de l'Université de Provence mais surtout en liaison et en connexion avec le quartier de Saint-Charles, ces manifestations assureront une meilleure insertion de l'université dans le tissu urbain marseillais. ■



> Affiches pour « l'Art dans la Science » (2007), l'inauguration de l'ERD Gao Xingjian (2008), « De mémoire de bibliothèque » et « E pur si muove ! Regards sur l'astronomie » (2009)



> Espace Fernand Pouillon, un espace culturel polyvalent. Au-dessus, la bibliothèque.

Le projet du Service Commun de Documentation de l'Université de Provence

Le SCD de l'Université de Provence souhaite s'appuyer sur sa double spécificité pour concevoir son projet : l'appartenance à une université pluridisciplinaire d'une part, l'appartenance à la « filière Livre » d'autre part. A partir de cette spécificité, le SCD propose de travailler sur la notion de livre, de papier, en évoquant non seulement sa récupération mais aussi sa transformation, voire sa dématérialisation. En montrant qu'une collection de bibliothèque est certes un patrimoine mais peut également être considérée comme un organisme vivant, évolutif et en connexion, le SCD souhaite donner une autre image, moins figée, moins élitiste, du savoir et des représentations qu'il véhicule.

Voici pourquoi la notion de « métamorphoses du livre » s'est imposée. La base de ce travail artistique sera l'utilisation

de livres destinés au pilon, lesquels pourront ainsi retrouver une deuxième vie.

Les Ateliers de l'EuroMéditerranée

Le bâtiment de la bibliothèque Saint-Charles abrite un appartement conçu pour être un appartement de fonction. Non utilisé et quasi à l'abandon, cet appartement pourrait être rafraîchi et accueillir des résidences d'artistes dans le cadre des « Ateliers de l'EuroMéditerranée ».

Cette résidence, idéalement placée au pied de la gare Saint-Charles, à cinq minutes de la Canebière, permettrait aux artistes sélectionnés pour travailler sur les « Métamorphoses du livre » d'être non seulement situés en plein cœur de Marseille, mais aussi au cœur de l'université, laquelle accueille plusieurs milliers d'étudiants et des centaines d'enseignants chercheurs (à la fois de la filière scientifique, majoritaire, mais aussi de la filière lettres et sciences humaines).

L'axe local : tous acteurs

Au-delà de sa propre création, l'artiste en résidence pourrait également encadrer le travail d'étudiants de l'université, autour de la thématique des « Métamorphoses du livre ».

La richesse des formations pluridisciplinaires de l'Université de Provence pourrait être pleinement exploitée : les filières littéraires et artistiques d'une part (Histoire de l'Art, Arts Plastiques, Cinéma, Musicologie, SATIS, Lettres...), les filières scientifiques d'autre part (très présentes sur le campus Saint-Charles) pourraient travailler en collaboration avec l'artiste en résidence, en vue de proposer au public une ou plusieurs créations originales.

La participation directe des étudiants à un atelier de pratique concrète serait une expérience originale et novatrice pour l'Université de Provence. ■



> La polyvalence de l'Espace Fernand Pouillon : Fonction exposition, fonction spectacle/concert, fonction conférence/colloque



> Olivier Grossetête, Pont suspendu, le pas sage, Tret, 2007
Sur le pont du Cours Mirabeau, dans le cadre de C'est Sud, Aix-en-Provence, 2009
Déjeuner sur..., Miramas, 2007

> Elisabeth S. Clark, Book Concerto in one act : for 90 Penguins, (stack of), 2008
Between Words : Piece for 4 instruments, 2008 et 2009

> Matej Kren, Idiom, 1994, Gravity Mixer, 2000, Omphalos, 2004, Book Cell, 2006

Trois artistes de 2011 à 2013

De 2011 à 2013, trois artistes en résidence pourraient être sélectionnés. Chacun proposera sa vision du projet en fonction de sa provenance géographique et culturelle : un artiste local, un artiste européen, un artiste de l'autre rive de la Méditerranée.

Pistes envisagées

Plusieurs artistes travaillent avec des matériaux tels que le livre et le papier et proposent des créations très originales, parfois en collaboration avec les habitants d'un quartier ou des scolaires.

C'est le cas des marseillais Malik Ben Messaoud ou Olivier Grossetête. Ce dernier présente, parmi ses travaux, des sculptures et objets, des structures monumentales, des

installations et constructions, des collages, dessins et photographies, des vidéos... Parmi les différentes œuvres qu'il a exposées (certaines dans la région d'Aix et Marseille, d'autres ailleurs en France ou dans le monde), il a parfois travaillé avec les habitants dans le cadre de résidences.

Elisabeth S. Clark, outre les sculptures, installations et structures, joue souvent sur une autre facette en lien avec le livre en organisant des performances ainsi que des Books Concertos. Cette artiste britannique a déjà fait des résidences et exposé en France.

L'œuvre de Matej Kren fait, de son côté, la part belle aux constructions monumentales ayant pour base l'objet livre, dans lesquelles le visiteur peut entrer et méditer, voire se perdre... En effet, dans certaines de ses tours

de livres, Kren place un miroir à mi-hauteur : le visiteur voit donc des livres à l'infini. Ici encore, cet artiste slovaque a déjà exposé et résidé en France.

Le contexte de Marseille-Provence 2013

Les seules contraintes qui seront imposées aux artistes en résidence seront les suivantes : travailler à partir du livre et du papier des bibliothèques de l'Université de Provence dans une optique de récupération, de transformation voire de dématérialisation ; entrer en résonance avec un ou plusieurs thèmes fédérateurs de Marseille-Provence 2013 (notamment : migrations et mémoires, mille et une nuits...) ; coordonner un programme « Tous acteurs », en contribuant à encadrer des étudiants de l'Université. ■



Moyens logistiques mis à disposition par l'Université de Provence

L'appartement de fonction rénové de la bibliothèque Saint-Charles permettrait d'accueillir les artistes en résidence. Tout le matériau nécessaire à la création (pilon) sera fourni par les différentes bibliothèques de l'Université de Provence.

L'Espace Fernand Pouillon permettra d'accueillir tout ou partie de la manifestation issue de la résidence d'artiste.

Plusieurs conservateurs et bibliothécaires du Service Commun de Documentation de l'Université de Provence seront directement impliqués dans ce projet culturel et son suivi.

Pendant tout le processus créatif d'une part, pendant toute la monstration de la manifestation d'autre part, Télé Campus Provence

ainsi que le département SATIS de l'Université de Provence pourraient assurer différents enregistrements audiovisuels. Ceux-ci permettront de garder une trace de l'événement mais aussi de participer activement à la promotion, à la diffusion et à valorisation de la manifestation en la « couvrant » avec des moyens techniques professionnels.

Le Service Communication de l'Université pourrait lui aussi mobilisé afin de mettre ses compétences et son savoir-faire au service de la communication autour de l'événement, tant en interne à l'Université qu'en externe si cela s'avère nécessaire.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de médiation entre l'artiste d'une part, les étudiants, les personnels enseignants et administratifs de l'Université d'autre part, le département de la Médiation Culturelle de

l'Université de Provence, ainsi que la chargée de médiation de l'Espace Sciences et Culture de l'Université de Provence, pourraient accompagner l'équipe de médiateurs de Marseille Provence, si le projet les intéresse.

Moyens financiers nécessaires

L'Université de Provence investira, outre ces moyens logistiques, une enveloppe budgétaire tri-annuelle, laquelle sera complétée par Marseille-Provence 2013 (voir dossier complémentaire « Budget »).

Pérennité de l'opération

2013 ne sera qu'une première étape. L'objectif est évidemment de pouvoir pérenniser ce dispositif de résidence d'artiste dans le futur. ■



Annexe 3

Rapport d'activité « Action culturelle » Service de documentation de l'Université de Provence

RAPPORT D'ACTIVITE 2010 - 3.1. POLITIQUE CULTURELLE

L'année 2009 (voir « Rapport d'activité ») avait permis de rédiger et faire valider par les Conseils de l'Université une charte de l'action culturelle pour le SCD, d'inaugurer l'Espace Fernand Pouillon, lieu polyvalent dédié à l'action culturelle sur le site Saint-Charles, et, enfin, de présenter au public deux expositions d'envergure, « De mémoire de bibliothèque » à Aix et « E pur si muove ! Regards sur l'astronomie » à Marseille.

L'année 2010 a vu l'éclosion de nombreuses manifestations culturelles à Aix et Marseille, mais elle a également permis de définitivement concrétiser le projet des « Métamorphoses du livre », que le SCD portera de 2011 à 2013 dans le cadre de Marseille Capitale européenne de la culture.

■ L'action culturelle sur le site aixois

« Dessin / Livre d'Artiste »

2010 a bien commencé puisqu'un projet original, « Dessin / Livre d'Artiste », a animé la bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines d'Aix pendant tout le mois de février. A la base de cette exposition, le travail d'un enseignant du département Arts Plastiques (UFR LACS) de l'Université de Provence, Pierre Baumann, et de ses étudiants de Licence 3 dans le cadre d'un cours de graphisme : ou comment une réflexion sur le dessin dans les livres d'artiste permet à dix étudiants (Céline Bissiau, Marina Ciuonti, Marine Hoareau, Lucie Pons, Gaël Queyron, Nicky Rasamoelina, Nathalie Roussel, Rachel Siffert, Mathieu Teissier et Laura Villaret) de livrer au public un remarquable travail graphique et plastique.

Au total, c'est une trentaine d'œuvres qui a été exposée dans des vitrines plates, contextualisée par un texte général de présentation puis des cartels pour chaque objet, cartels rédigés par les étudiants et permettant d'explicitier leur démarche. Certaines œuvres ont été reproduites et pouvaient être manipulées et/ou emportées par les visiteurs. Pierre Baumann et ses étudiants ont en outre conçu l'affiche de l'exposition, pris plusieurs photographies des

œuvres en situation, puis ces clichés ont été basculés sur le compte « Flickr » du SCD :

http://www.flickr.com/photos/bibliotheques_universite_provence/tags/expod_essinlivreartiste/

Pour accompagner cette exposition, la bibliothèque avait valorisé plusieurs de ses acquisitions récentes (éditions ULS et Incertain Sens en particulier), à l'appui desquelles le travail d'expérimentation et d'étude des artistes s'était déployé. Il s'agit là d'un bel exemple de collaboration avec le département Arts Plastiques de l'Université, qui s'était déjà initiée en 2008 avec l'exposition de Patrick Lhot à Château-Gombert (voir « Rapport d'activité »), et nul doute que d'autres initiatives suivront.

« *La Grande Lessive* »

Du 25 mars au 25 avril, le SCD s'est associé à l'édition 2010 de la « Grande Lessive », événement national dont le principe est d'offrir à tout un chacun un espace d'exposition artistique sous forme d'un fil à linge tendu dans un espace public. Les règles sont simples : une seule œuvre par personne, de format A4, et deux pinces à linge en bois naturel pour la suspendre. Toutes les techniques sont bienvenues : dessin, peinture, photo, écriture, collage...

Malgré la dimension a priori ludique et « collaborative » de l'initiative, force est de constater que celle-ci n'a pas réellement rencontré son public.

« *Axés Danse* »

Le 6 mai 2010, à 12h30, le grand escalier central de la bibliothèque a été l'acteur d'une expérience étonnante : trois danseuses, dans une prestation entièrement silencieuse, ont tenté de (et sont parvenues à) capter l'attention du public qui lisait, travaillait ou déambulait dans la bibliothèque.

Il s'agissait en fait de l'association de danse interuniversitaire « C'est pas nous » qui, dans le cadre d'une semaine intitulée « Axés Danse », du 3 au 6 mai 2010, avait investi plusieurs lieux de passage du campus aixois : le resto U, le centre sportif universitaire, le CROUS et, donc, la bibliothèque. L'objectif était de proposer au public des performances dansées improvisées pour sensibiliser les étudiants à la danse contemporaine et, pourquoi pas, leur donner envie de pratiquer cette activité.

Pendant 20 minutes, devant des étudiants tantôt amusés, tantôt interloqués, toujours surpris, les trois étudiantes de la compagnie « C'est pas nous » ont donc réalisé leur spectacle sans se démonter. Pour accompagner l'événement, des présentoirs mettaient en valeur les collections de danse présentes à la bibliothèque.

« *A vous de lire* »

Seulement quelques jours plus tard, le jeudi 27 mai, un nouvel événement se tenait à la bibliothèque. Peu de temps auparavant, l'association « Les Écritures Croisées » avait contacté la bibliothèque pour lui proposer un partenariat dans le cadre d'une nouvelle manifestation nationale, intitulée « A vous de lire ! ». Pour cette première édition, les Écritures Croisées avaient souhaité mettre à l'honneur le prix Nobel de littérature Gao Xingjian. Fort de la présence dans ses murs de l'Espace de Recherche et de Documentation Gao Xingjian (voir « Rapports d'activité » antérieurs et le présent rapport, P...), le SCD était naturellement sollicité pour participer à l'événement.

Sur une proposition du SCD, la bibliothèque d'Aix a donc accueilli des lectures d'un texte de la *Montagne de l'âme*, l'œuvre romanesque phare de Gao, dans plusieurs langues : français, chinois, anglais, arabe, allemand, japonais, italien, turc, coréen, tchèque et langue des signes. Cette succession de lectures courtes a pu donner un panorama très intéressant de la richesse et de la variété de ces différentes langues.

Avant ces lectures, un événement dansé par le groupe Bernard Menaut avait été proposé à un public nombreux et enthousiaste.

La soirée du 27 mai s'est conclue par un échange avec Gao Xingjian, qui était présent pendant toute la durée de la manifestation. D'avril 2008 (inauguration de l'ERD) à mai 2010, on voit donc que l'ERD a le vent en poupe et que Gao n'oublie pas le SCD.

Télé Campus Provence a réalisé un film de cette soirée, disponible à l'adresse suivante : http://www.univ-provence.fr/webtv/?x=A_Vous_clip01_11_01_03

Un film amateur réalisé par Pierre Kaser, membre de la Jeune équipe de recherche Littérature d'Extrême-Orient, textes et traduction (JE LEO2T) de l'Université de Provence, est également disponible à l'adresse suivante :

http://www.dailymotion.com/video/xdj9z9_gao-xingjian-et-la-montagne-de-l-am_creation#from=embed?

« Exposition Karel Čapek »

Du 6 au 26 novembre, l'exposition itinérante dédiée à la vie et l'œuvre de l'écrivain tchèque Karel Čapek (1890-1938), initialement conçue par l'Ambassade de République Tchèque pour commémorer les 70 ans de la mort de l'auteur, a fait halte à la bibliothèque. Elle se composait d'une vingtaine de panneaux illustrés retraçant le parcours de l'écrivain, auxquels se sont rajoutées quatre vitrines présentant les collections de la bibliothèque en langue et littérature tchèques.

En marge de cette installation, plusieurs actions ont été organisées : des visites guidées de l'exposition par une lectrice tchèque à l'Université, Radka Škardova, des projections d'un documentaire consacré à Čapek, un quizz

invitant les visiteurs à répondre à des questions sur la vie et l'œuvre de Čapek (un lot a été attribué après tirage au sort à une étudiante).

Cette manifestation a également permis de mieux connaître les collections du fonds tchèque et de renforcer les liens entre le département et le SCD, ce qui permettra assurément de déboucher sur d'autres projets.

■ L'action culturelle sur le site marseillais

« De mémoire de bibliothèque » : d'Aix à Marseille

Début 2010, l'exposition « De mémoire de bibliothèque » (voir « Rapport d'activité » 2009) a été transportée sur le plateau de lecture de la bibliothèque Saint-Charles. En effet, il était important que l'autre site principal de l'Université de Provence soit également un lieu d'accueil de l'exposition.

Dès qu'elle a investi l'espace de la bibliothèque, l'exposition, pourtant initialement conçue pour la bibliothèque d'Aix, s'est parfaitement intégrée, à tel point que les couleurs de l'exposition entraient en coïncidence avec celles de la signalétique et du nouveau mobilier de la bibliothèque et, qu'à la limite, « De mémoire de bibliothèque » paraissait être un prolongement de la rénovation de la bibliothèque ! Initialement prévue à Marseille jusqu'au 1er avril, l'exposition a d'ailleurs été prolongée jusqu'à la fin de l'année.

La version Web de l'exposition est toujours disponible à l'adresse suivante : <http://sites.univ-provence.fr/600ansdavenir/>

Concert hommage à Pierre Barbizet

Pierre Barbizet est un pianiste français né au Chili en 1920. À partir de 1963 et jusqu'à sa mort en 1990, il a été directeur du conservatoire de Marseille. Adolescent, il a étudié le piano au conservatoire de Marseille puis de Paris. Il est diplômé de piano, d'histoire de la musique et de musique de chambre. Parmi ses nombreux élèves, on peut entre autres compter Hélène Grimaud et Jean-Yves Thibaudet.

En 2010, nous célébrons les 20 ans de la mort de Pierre Barbizet. Un ouvrage de Caline Barbizet (avec la collaboration de Jacques Bonnadier) était d'ailleurs paru : *Pierre Barbizet : le chant d'un piano* (J. Laffitte, Marseille, décembre 2009). Un DVD reprenant un document diffusé sur France 3 en 1990 (coproduction Les Films du Soleil - INA), *Barbizet, musicien français de Marseille*, venait également d'être édité.

C'est dans ce contexte que, suite à la sollicitation de Bernard Camau, personnel de l'Université, président de la Société de Musique de Chambre de Marseille et ancien élève de Barbizet, l'Espace Fernand Pouillon a accueilli, le 8 mars 2010, un concert en hommage à Pierre Barbizet. Ce sont successivement la Sonate pour piano et violon n°1 op. 105 en la mineur, de Robert Schumann, et le Trio pour cor, violon et piano en mi bémol majeur op. 40, de Johannes Brahms, qui ont été magnifiquement interprétés par trois musiciens, Frédéric Ladame (violon), Julien Desplanque (cor) et Monique Camau (piano). Avant cela, la figure de Pierre Barbizet avait été évoquée avec chaleur par sa femme Caline et par le journaliste Jacques Bonnadier. Le public avait également pu découvrir un extrait du DVD *Barbizet, musicien français de Marseille*, qui montrait un Barbizet truculent donnant une leçon de piano à ses élèves.

Pour l'Espace Pouillon, cette soirée musicale constituait une première. Ayant accueilli 70 personnes unanimement ravies, l'acoustique du lieu ayant convenu aux musiciens, on peut dire que la soirée fut une réussite.

« *EfferveSciences* »

Après les campus de Luminy (Aix-Marseille 2), Saint-Jérôme et Montperrin (Aix-Marseille 3), l'Espace Fernand Pouillon a accueilli, en partenariat avec l'ESCUPI-Maison des Sciences, l'exposition itinérante « *EfferveSciences* » du 29 mars au 2 avril 2010.

Conçue par un groupe de onze doctorants moniteurs dans le cadre d'un projet de diffusion scientifique du CIES (Centre d'Information à l'Enseignement supérieur), l'exposition photographique, artistique et scientifique « *EfferveSciences* » invitait le public à découvrir les coulisses des laboratoires de recherche marseillais en alliant la beauté de l'image à un contenu pédagogique et ludique.

Avec l'idée de faire écho sur le plateau de lecture de la bibliothèque Saint-Charles à l'exposition « *EfferveSciences* » qui se tenait au rez-de-chaussée à l'Espace Pouillon, les bibliothécaires ont mis en scène une vingtaine d'ouvrages de vulgarisation scientifique. Ces ouvrages provenaient majoritairement des fonds de la bibliothèque Saint-Charles mais également de la bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines d'Aix et de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) de Marseille. L'exposition déclinait les mêmes thèmes qu'*EfferveSciences* : la biologie, l'astronomie, les mathématiques, la physique et la chimie, et suivait en cela les pôles documentaires scientifiques déclinés à la bibliothèque. Les bibliothécaires se sont attachés à présenter une série d'ouvrages thématiques anciens avec son corollaire d'éditions récentes devant chaque pôle.

« *Les couleurs de Goa* »

Du 19 avril au 7 mai 2010, toujours au sein de l'Espace Fernand Pouillon, le SCD, l'UFR ERLAOS, le Master Aire Culturelle Romane, le département d'Études Portugaises et Brésiliennes de l'Université de Provence, l'Institut Camões et l'Association Portulan ont eu le plaisir de présenter l'exposition « Les Couleurs de Goa ».

Exposition photographique réalisée par Sandra Almeida et Patricia Madeira, « Les Couleurs de Goa » avait pour but de faire découvrir cette région merveilleuse qui se trouve au sud de Bombay en Inde, en montrant notamment l'interaction entre les différentes cultures qui cohabitent à Goa. Le public pouvait ainsi appréhender le mélange entre la culture portugaise et la culture indienne.

« *Dernières nouvelles du système solaire* »

Après avoir déjà mis l'astronomie à l'honneur en novembre 2009 (voir « Rapport d'activité »), l'Espace Fernand Pouillon a accueilli, du 9 au 17 septembre 2010, l'exposition « Dernières nouvelles du système solaire », conçue par l'Association Andromède. De panneaux explicatifs en maquettes, il était proposé au visiteur de faire le tour des planètes tout en prenant connaissance des dernières découvertes scientifiques.

Le dispositif le plus impressionnant de cette exposition reste sans doute le Planétarium itinérant de 5 mètres de diamètre et de 2,5 mètres de hauteur : de l'extérieur semblable à une planète gonflable, l'intérieur de la coupole permettait au public de s'asseoir sous un ciel étoilé virtuel et d'assister à une projection où défilaient, au rythme des saisons, planètes, étoiles et constellations.

Des séances de visites ont été organisées par les médiateurs de l'association Andromède, à destination essentiellement des publics scolaires mais aussi des étudiants et personnels de l'Université.

« *Ecosystèmes. Biodiversité et art contemporain* »

Sur une initiative de l'Association pour le développement de l'art contemporain (ADAC), en pleine « Année mondiale de la Biodiversité », l'exposition « Ecosystèmes » a mêlé pendant 2 mois (du 20 octobre au 15 décembre 2010) art contemporain et paroles de scientifiques afin d'interroger notre rapport à la nature, à sa diversité et à sa préservation. Chercheurs et artistes ont apporté leur voix à une réflexion sur la notion d'écosystème en se prêtant au jeu d'un dialogue entre arts et sciences, afin qu'émerge une nouvelle vision de cette notion. La question de l'avenir de l'homme dans son milieu était évidemment posée au travers des œuvres et documentaires présentés, mais en laissant ouverte la réflexion et sans discours culpabilisant.

Plusieurs œuvres et installations physiques ou au format vidéo ont été présentées, issues d'artistes contemporains reconnus : Michel Blazy, David Giancattarina, Lionel Renck, Lionel Loetscher, Alexandre Joly, Jon McCormack et Karl Sims. L'exposition a d'abord été ouverte dans le cadre de la « Fête de la Science » 2010 (21-23 octobre 2010) puis s'est poursuivie jusqu'à la mi-décembre. De très nombreuses visites de classes du secondaire (au total, 29 classes et plus de 600 élèves) ont été assurées, l'exposition étant par ailleurs ouverte au grand public (soit environ 700 personnes de toute provenance qui l'ont visitée).

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la Région PACA, la Délégation Régionale Recherche et Technologie PACA et la Régie Culturelle PACA ont soutenu le projet. Le FRAC PACA a prêté des œuvres de Michel Blazy. Au sein de l'Université de Provence, plusieurs services et départements ont contribué à faire de cet événement une réussite : l'ESCUP-Maison des Sciences, le département SATIS et le Laboratoire d'études en sciences des arts (LESA, UFR LACS). Enfin, un catalogue a été édité par les Presses de l'Université de Provence (PUP) : *Ecosystèmes. Biodiversité et Art contemporain*.

Une fois en place, l'exposition a eu besoin du concours quotidien des personnels de la bibliothèque Saint-Charles qui ont non seulement assuré les permanences mais se sont aussi chargés de la mise en route des différents appareils et œuvres et de l'arrosage des œuvres végétales ! En écho à l'exposition, des présentations d'ouvrages récents mais aussi anciens ont également été proposées sur le plateau de lecture de la bibliothèque.

Télé Campus Provence a réalisé un film consacré à l'exposition « Ecosystèmes », disponible à l'adresse suivante :

http://www.univ-provence.fr/webtv/?x=ecosysteme_oct_2010

■ « Les Métamorphoses du Livre » : en route vers Marseille 2013

Pour concevoir son projet, le SCD a souhaité s'appuyer sur sa double spécificité : l'appartenance à une université pluridisciplinaire d'une part, l'appartenance à la « filière Livre » d'autre part. A partir de cette spécificité, le SCD a proposé de travailler sur la notion de livre, de papier, en évoquant non seulement sa récupération mais aussi sa transformation, voire sa dématérialisation. En montrant qu'une collection de bibliothèque est certes un patrimoine mais peut également être considérée comme un organisme vivant, évolutif et en connexion, le SCD souhaite donner une autre image, moins figée, moins élitiste, du savoir et des représentations qu'il véhicule. Voici pourquoi la notion de « Métamorphoses du livre » s'est imposée. La base de ce travail artistique sera l'utilisation de livres destinés au pilon, lesquels pourront ainsi retrouver une deuxième vie.

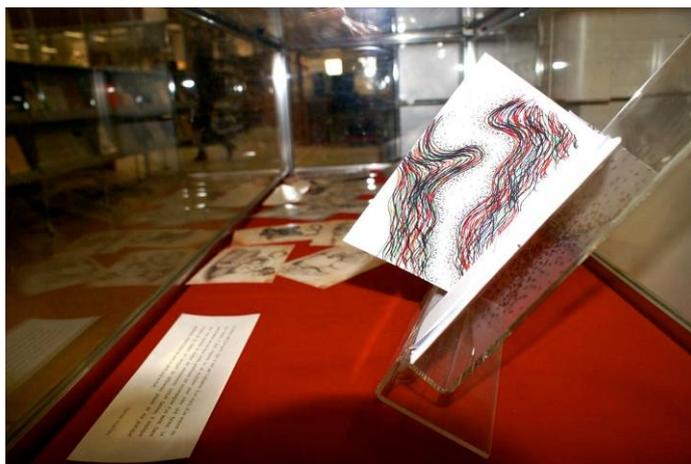
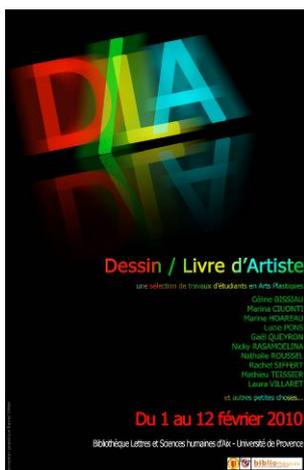
Dans le cadre des « Ateliers de l'EuroMéditerranée » (résidences d'artistes), l'un des axes forts du dossier de candidature de Marseille-Provence 2013, le SCD a donc proposé à l'équipe de Marseille 2013 que le projet des « Métamorphoses du livre » accueille plusieurs artistes non seulement en résidence (Espace Fernand Pouillon) mais aussi en hébergement (rénovation de l'ancien appartement de fonction de la bibliothèque). Suite à un dialogue avec l'équipe des « Ateliers », l'idée a germé d'envisager le projet sur 3 années universitaires consécutives, de 2011-2012 à 2013-2014, durant lesquelles l'Université de Provence accueillerait successivement au SCD un artiste local, un artiste européen et un artiste de l'autre rive de la Méditerranée, pour que chacun développe sa propre vision des « Métamorphoses du livre ».

Au-delà de leurs propres créations, les artistes en résidence pourraient également encadrer le travail d'étudiants de l'université autour de la thématique des « Métamorphoses du livre ». La richesse des formations pluridisciplinaires de l'Université de Provence pourrait être pleinement exploitée : les filières littéraires et artistiques d'une part (Histoire de l'Art, Arts Plastiques, Cinéma, Musicologie, SATIS, Lettres ...), les filières scientifiques d'autre part (très présentes sur le campus Saint-Charles) pourraient travailler en collaboration avec les artistes en résidence afin de proposer au public une ou plusieurs création(s) originale(s). La participation directe des étudiants à un atelier de pratique concrète serait une expérience originale et novatrice pour l'Université de Provence.

A partir du début de l'année universitaire 2011-2012, et pour les trois années à venir, la majorité des efforts du SCD en matière culturelle, du moins sur le site marseillais, sera donc focalisée sur Marseille-Provence 2013.



« De Mémoire de bibliothèque », bibliothèque Saint-Charles, 2010



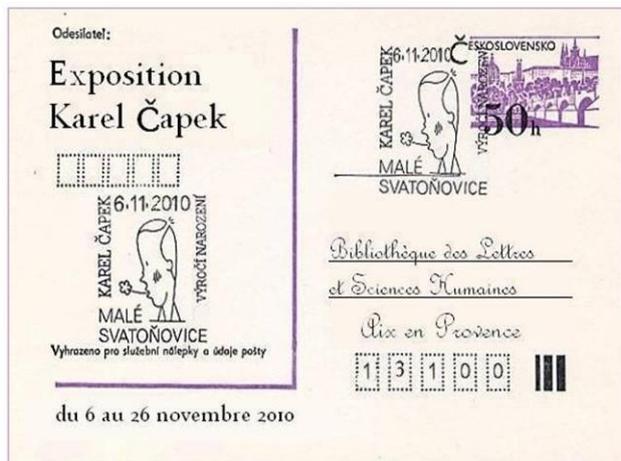
Exposition « Dessin / Livre d'Artiste », Aix, février 2010



Concert hommage à Pierre Barbizet, Marseille, 8 mars 2010 (à gauche : Caline Barbizet)



« Axés Danse » (à gauche) et Gao Xingjian pour « A Vous de Lire ! » (à droite), Aix, mai 2010



Affiches des expositions « Karel Čapek » (Aix) et « EfferveSciences » (Marseille)



A gauche : Lionel Loetscher, *Sinking Tree* (affiche de l'exposition « Ecosystèmes »)
 A droite : Alexandre Joly, *Landscape Under A Glass Dome*

Contributeurs partie 3.1. « Politique culturelle »

Coordination générale : Johann BERTI, adjoint à la directrice, chargé de la politique culturelle

Françoise LHOMOND-GAGNE (action culturelle Saint-Charles), José MARTIN (action culturelle Château-Gombert), Renée GIOANNI et Reine LAMBRET (action culturelle Aix), Sylvie PAOLI (action culturelle IUFM), Nelly KUNTZMANN (responsable des collections et de la coopération documentaire), Jean-Luc BIDAUX (responsable ERD Gao Xingjian)

Annexe 4

Les restitutions des résidences d'artistes. Université François Rabelais, Tours



De gauche à droite et de haut en bas :

[1] DUPIN, Jérôme et AUBRY, Nicolas. Musica ex machina [Images animées] : l'aventure humaine documentaire 52'. [S.l.] : [S.n.], [S.d.]

[2] OUZINE, Mohamed. Une saison cinéma [Images animées] : 2007/2008. Tours ; Orléans : Université François Rabelais : Cent Soleils, [2010]

[3] DUCRET, Marc. Un sang d'encre [Enregistrement sonore]. Tours : Université François Rabelais, 2005

[4] MATHIEU, Marc-Antoine. Retour à l'envoyeur : travaux de détournements d'images. [S.l.] : [S.n.], [S.d.]

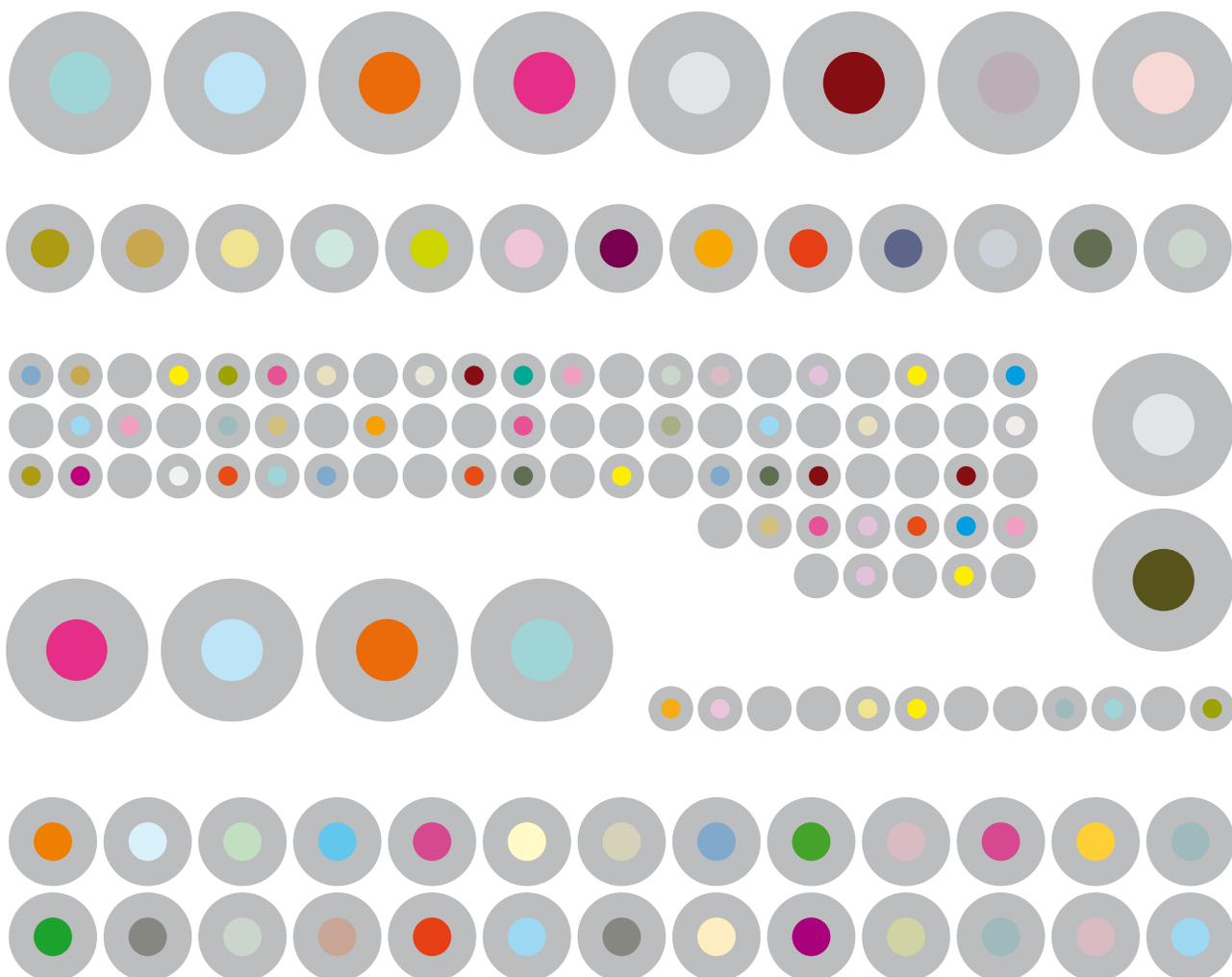
Annexe 5

Marseille Provence 2013-Ateliers de l’EuroMéditerranée- Plaquette de présentation

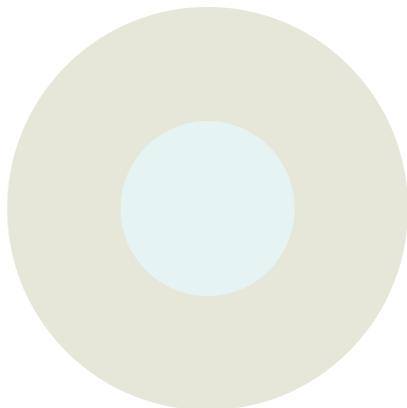
Les Ateliers de l'EuroMéditerranée Marseille Provence 2013

Objectifs / Méthode / Moyens

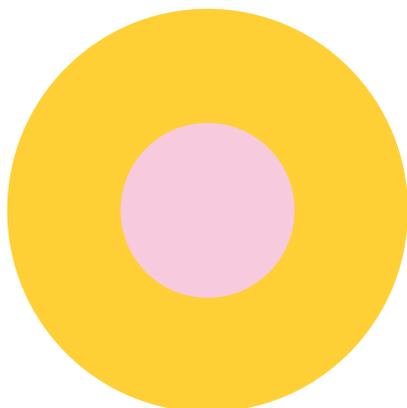
Mars 2010



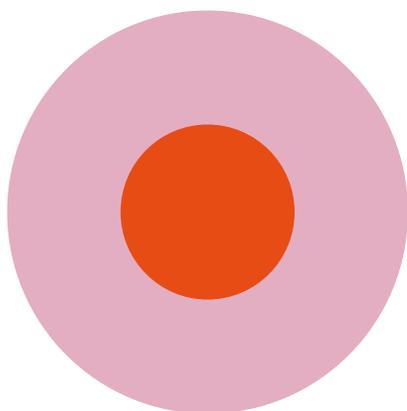
Les Ateliers de l'EuroMéditerranée



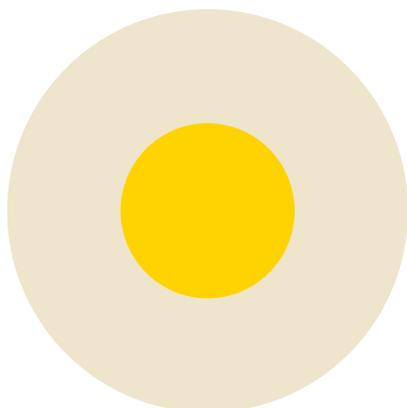
**Une plateforme unique en Europe
d'accueil et de soutien à la création
contemporaine en Méditerranée.**



**200 studios de travail, de production
et d'échanges pour des créateurs
en toutes disciplines.**



Un projet pérenne.



**Une ambition pour les entreprises
du monde économique et leurs salariés,
pour les institutions et leurs publics.**

Les Ateliers de l'Euroméditerranée Marseille Provence 2013

Objectifs / Méthode / Moyens

Mars 2010

1.Objectifs

Les objectifs des « Ateliers de l’EuroMéditerranée (AEM) » se fondent sur quatre constats :

- la nécessité d’enrichir la dimension culturelle du processus de Barcelone - Union Pour la Méditerranée dans les domaines de la création contemporaine, de la mobilité des artistes, du dialogue interculturel ;
- la vocation de Marseille-Provence, tant historique que contemporaine, de servir exemplairement cette ambition ;
- l’implication et l’engagement de tous les acteurs de la vie sociale, et particulièrement ceux du monde économique, dès l’origine de la candidature au label de Capitale Européenne de la Culture, de jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de ce projet ;
- l’expérience acquise par les entreprises privées (au sein notamment de « Mécènes du Sud ») et par les institutions culturelles publiques en matière d’accueil et de soutien aux artistes.

Dans la phase de candidature, les Ateliers de l’EuroMéditerranée ont constitué le cœur de la future Capitale Européenne de la Culture. C’est, pour une grande part, sur ce concept que le jury de sélection des candidatures s’est prononcé sur le choix de Marseille-Provence.

Les Ateliers de l’EuroMéditerranée, ce sont 200 espaces de travail installés progressivement et durablement de 2010 à 2013. Ils poursuivent les objectifs suivants :

Soutenir la création contemporaine

- Les Ateliers sont transculturels et pluridisciplinaires.
- Des artistes, des chercheurs, des créateurs de villes et de paysages, venus des pays européens et des pays du sud méditerranéen sont conviés chaque année pour créer, rechercher, échanger, transmettre, dialoguer.
- Avec le concours de leur personnel, de leur public, de leurs élèves ou étudiants, les partenaires (entreprises, institutions publiques...) proposent des lieux de résidence et installent, dans leurs murs, les espaces de travail, de répétition ou d'enseignement nécessaires.

Favoriser le dialogue interculturel

- Tout au long des ces quatre années, les résidences d'artistes ou de maîtres au sein des Ateliers sont conçus de manière à encourager la rencontre et l'échange entre les « résidents » d'une part, et entre ceux-ci et les personnels ou les publics d'autre part.

Favoriser la transmission

- Certains Ateliers sont entièrement dévolus à une activité de transmission : ce sont les Ateliers de maîtres. Ils s'adressent particulièrement aux jeunes créateurs et Marseille ne peut prétendre être une métropole majeure de l'Euro-Méditerranée sans proposer une réponse forte et originale à l'enjeu de la transmission.
- Dans toutes les disciplines (arts de l'écriture et de la parole, arts de la scène et de la représentation, arts du jardin et du paysage, arts appliqués et décoratifs, arts plastiques et visuels, architecture, cuisine...) ainsi que dans les domaines du savoir, Marseille-Provence 2013 invitera des maîtres du sud et des maîtres du nord à transmettre leurs savoirs à des jeunes élèves et stagiaires venus de tous les horizons de l'espace euro-méditerranéen.

Articuler création, recherche, transmission et diffusion

- Les Ateliers de l'EuroMéditerranée sont conçus pour soutenir des projets de création, de recherche ou de transmission qui sont restitués aux publics sous des formes appropriées et les plus diverses : visites d'ateliers, expositions, édition d'ouvrages, productions filmiques ou vidéo, débats et rencontres, spectacles... On imagine la création d'un site en ligne qui réunirait l'ensemble des expériences ou la réalisation d'un « parcours » proposé aux publics qui permettrait de découvrir in situ l'ensemble des réalisations.

Contribuer au renouveau de la cité

- Les « Ateliers de l'EuroMéditerranée » sont ouverts sur la ville. Ils abordent les thèmes de la requalification des espaces publics et de la place de l'art dans ces espaces. Ils associent des artistes et des praticiens de la science urbaine. Ils s'intéressent au nomadisme, à la mobilité des œuvres et à l'irrigation culturelle des territoires. Ils organisent des rencontres avec le public. Les résidents participent à des projets d'action culturelle, de développement des pratiques d'amateurs.

2. Méthode

2.1 Qui peut produire un « Atelier de l'EuroMéditerranée » ?

Fondée sur un principe de triple partenariat (structure productrice / artiste / Marseille-Provence 2013), la possibilité de réaliser un Atelier est offerte :

- aux entreprises du territoire de Marseille-Provence 2013 ;
- aux établissements et manifestations culturels ;
- aux institutions publiques non culturelles qui souhaitent développer en leur sein une activité artistique (établissements de l'aménagement urbain, de la santé, des transports etc...) ;
- aux universités, centres de recherches, écoles d'enseignement supérieur artistique ;
- aux associations.

2.2 Quels sont les critères de labellisation d'un « Atelier de l'EuroMéditerranée » ?

- la volonté et l'engagement de la direction d'un établissement producteur de l'atelier ;
- l'intérêt et la participation des personnels de l'établissement ;
- la qualité de l'artiste, du chercheur ou du maître pressenti et du projet conclu entre lui et l'établissement producteur ;
- la relation du projet avec les thèmes prioritaires du projet de Capitale Européenne de la Culture ;
- les projets qui affirment la dimension européenne et encouragent le dialogue des cultures entre le Nord et le Sud ;
- la faisabilité matérielle et financière du projet.

Un Atelier ne peut être une simple mise à disposition de lieux de travail. L'établissement en charge d'un Atelier doit assurer les moyens de production et de diffusion de l'œuvre créée, veiller à l'accompagnement et à l'inscription du projet dans son environnement. La durée des Ateliers n'est pas formatée, elle s'adapte à la nature du projet. L'Atelier peut se dérouler sur une période longue, sur des sessions successives et périodiques. Plusieurs artistes, chercheurs ou maîtres peuvent par ailleurs être invités en même temps.

2.3. Comment est attribué le label « Atelier de l'EuroMéditerranée » ?

- Comme pour l'ensemble des projets de la Capitale Européenne de la Culture, c'est le Conseil d'Administration de l'association Marseille-Provence 2013 qui prend la décision sur proposition de la direction de l'association.
- Au-delà de 2013, une structure pérenne de pilotage sera chargée de cette responsabilité.

2.Méthode

2.4 A quoi s'engagent les entreprises ou les établissements producteurs ?

- Aménager un espace de travail pour l'accueil des créateurs.
- Doter cet espace des équipements professionnels liés à la discipline et aux projets choisis.
- Désigner un responsable de la conduite du projet au sein de l'établissement.
- Rassembler les moyens nécessaires à la rémunération de l'artiste ou du chercheur, à la production de son œuvre, de ses recherches ou de son enseignement.
- Mobiliser les personnels et les associer aux différentes phases de développement du projet.
- Organiser, avec les partenaires sollicités, la promotion et la diffusion des œuvres produites par l'atelier.

2.5 A quoi s'engagent les créateurs ?

- Mener à bonne fin les travaux définis dans le projet de l'atelier.
- Participer aux actions de médiation prévues par le producteur à destination des personnels et des publics.
- Participer aux actions de promotion et de diffusion de l'œuvre.
- Respecter le budget de production arrêté lors du lancement de l'atelier.

2.6 Quel est le processus de préparation d'un « Atelier de l'EuroMéditerranée » ?

- Marseille-Provence 2013 réunit des projets artistiques.
- Les établissements prennent l'initiative d'accueillir ou de concevoir un projet d'Atelier.
- Une concertation s'engage entre le producteur et l'association Marseille-Provence 2013 sur les objectifs du projet et ses modalités de mise en œuvre. Pour les entreprises, cette concertation s'élabore avec Mécènes du Sud et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, dans le cadre d'une collaboration spécifique.
- A chaque projet est attaché un médiateur (indépendant, association de médiation culturelle, opérateur culturel...), recruté par Marseille-Provence 2013 en raison de son expérience professionnelle. Le médiateur conseille l'entreprise ou l'institution sur la construction du projet, met en place des actions de médiation en direction du personnel de l'établissement, aide au montage financier de l'Atelier, garantit sa bonne marche.
- Le choix final de l'artiste ou du créateur est effectué par l'entreprise ou l'institution.
- Le Conseil d'Administration de Marseille-Provence 2013 labellise le projet.
- Le projet est lancé. Une convention tripartite entre le producteur, le créateur (artiste, chercheur, maître) et Marseille-Provence 2013 concrétise l'accord des parties (cf. 3. Moyens ci-après).

2. Méthode

2.7 Comment s'effectue le suivi de l'Atelier ?

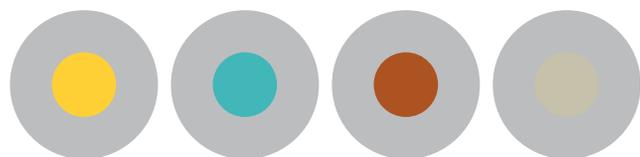
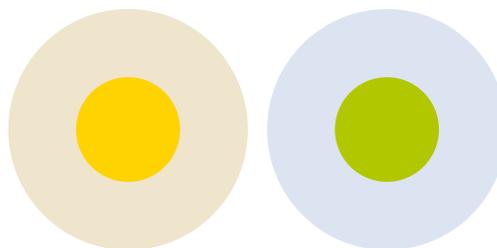
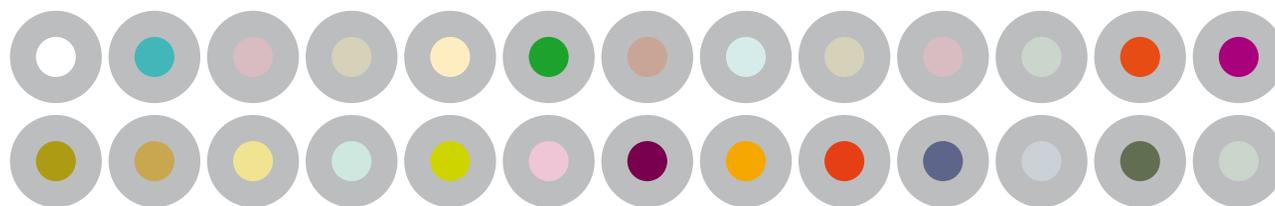
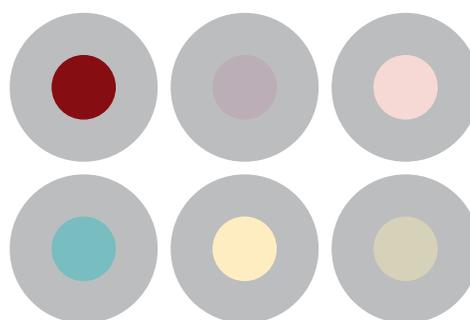
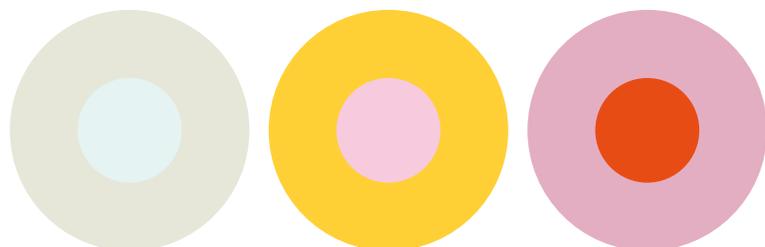
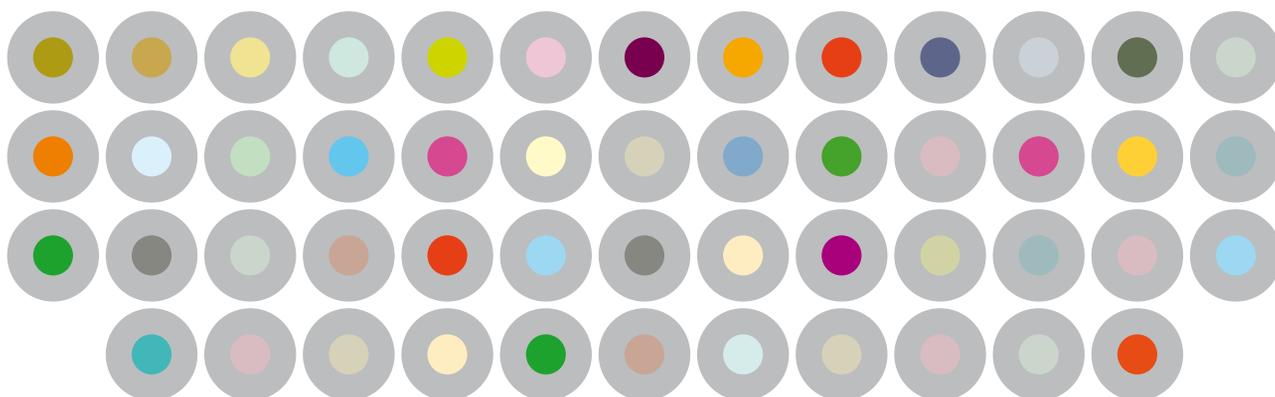
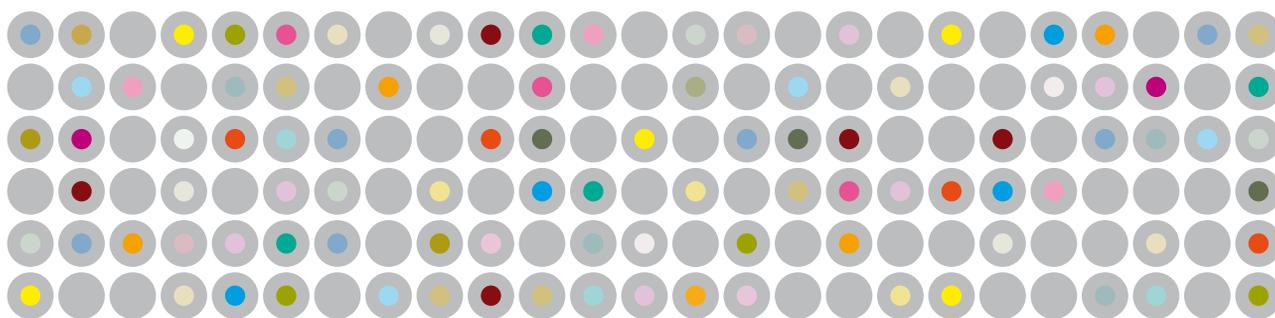
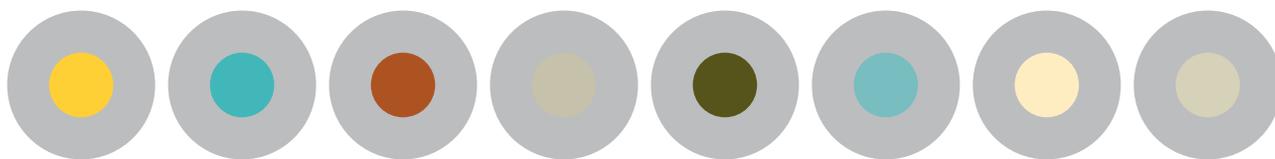
- Le médiateur désigné par Marseille-Provence 2013 est à la disposition du producteur, tout au long de la mise en œuvre, pour faciliter le bon déroulement de l'Atelier, faciliter les relations entre producteur et créateur, et avec les personnels des établissements. Au sein de l'entreprise, une personne référente est désignée par le chef d'entreprise. Elle travaille de concert avec le médiateur afin d'accompagner le créateur au sein de l'établissement. Le comité de suivi (cf. 3.4) permettra d'évaluer et de procéder aux ajustements nécessaires des projets initiaux.

2.8 Comment s'organisent la mise en valeur et la diffusion des œuvres ?

Elles relèvent d'abord des initiatives et dispositions que les producteurs doivent prévoir dès l'origine des projets.

Marseille-Provence 2013 peut y contribuer. Par exemple :

- Présentation publique de certaines œuvres ou certains travaux lors des diverses manifestations organisées en 2013.
- Organisation de parcours d'ateliers pour les publics.
- Mise en place d'un site internet dédié aux AEM.
- Publication avec un éditeur du territoire de livres-catalogues des créations et des *making-of*.
- Emissions et reportages audiovisuels.
- Rencontres et débats.
- Plus généralement, négociations avec les programmeurs locaux, nationaux, internationaux (centres d'art, théâtres, etc...) pour l'exposition et la présentation des travaux issus des ateliers.



3. Moyens

3.1 Le budget d'un « Atelier de l'EuroMéditerranée » (dépenses)

Il doit prévoir les postes suivants :

installation et équipement de l'espace de travail

hébergement des artistes et des stagiaires

rémunération de l'artiste

production de l'œuvre

activités de médiation

promotion et diffusion

L'importance de chacun de ces postes varie grandement selon la nature du projet et le statut de l'œuvre (propriété de l'artiste ou du producteur).

3.2 Le financement d' un « Atelier de l'EuroMéditerranée »

Les ressources proviennent :

du producteur de l'atelier

de partenaires coproducteurs

de Marseille-Provence 2013 (jusqu'en 2013).

3.3 Une convention tripartite entre producteur-créateur et Marseille-Provence 2013

Elle définit :

Les objectifs de l'entreprise ou de l'institution productrice dans la création d'un atelier ;

le choix du créateur et la description du projet ;

les engagements du producteur ;

les engagements du créateur ;

les engagements de Marseille-Provence 2013 (participation financière, désignation du médiateur, aide à la promotion et à la diffusion, etc.) ;

le propriétaire de l'œuvre produite ;

le budget et le financement de l'atelier ;

les conditions de mise en valeur et de diffusion ;

les conditions de rupture de la convention et les possibilités de recours.

3.4 Une équipe de pilotage et de conseil

Un chargé de mission auprès du Directeur Général de Marseille-Provence 2013 assure la coordination du programme des « Ateliers de l'EuroMéditerranée » .

L'équipe de pilotage s'appuie, pour les artistes en entreprise, sur un comité de suivi constitué de l'équipe Ateliers de l'EuroMéditerranée de Marseille-Provence 2013, de « Mécènes du Sud », de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence ainsi que des médiateurs des projets en cours.

Elle s'appuie, pour les ateliers dans les institutions publiques, sur un groupe de travail ad' hoc composé de chefs d'établissements.

Elle dispose d'une équipe de médiateurs chargés de conseiller et d'accompagner les producteurs d'ateliers, notamment dans la préparation des projets, le choix des artistes, les négociations avec eux.

Contact

Sandrina Martins

Chargée de mission pour les Ateliers de l'EuroMéditerranée

aem2013@marseille-provence2013.fr

tél. 04 91 13 20 13

fax. 04 91 95 88 94

Marseille-Provence 2013

Capitale Européenne de la Culture

Friche la Belle de Mai

10-12 rue François Simon

13331 Marseille Cedex 3

www.marseille-provence2013.fr

